



Société d'histoire



les dépendances
de Saint Vincent

DA 1 : 1131 : Fondation. Le 13 octobre 1131, le Dauphin Philippe, ----- fils de Louis VI et d'Adélaïde de Savoie, revenait de Saint-Marcel, bourg voisin de Paris-en-l'Île. Il venait de dévaler les pentes de la montagne Sainte-Geneviève et dépassait à peine le palais Julien(a) au galop de son fringant coursier, lorsqu'un porc, habitué des fumiers du quartier, vint se jeter dans les pattes de la monture. La bête fit un écart, sa cabra et le cavalier tomba à terre. Fracture du crâne, sans doute, car le Dauphin de France mourut peu après. Il avait quinze ans et la douleur des parents fut profonde. Ils portèrent le corps de Philippe à côté de ses deux frères qui reposaient déjà dans l'abbaye royale de Saint-Victor.(b,c,d).

Quelques semaines plus tard, le Roi séjournait à Senlis. La pauvreté de Saint-Vincent, fondé par son aïeule, le souci très paternel de l'âme de son garçon, lui inspirèrent un geste magnanime. Louis VI était patron, c'est-à-dire propriétaire, de l'église d'Auvers(e). Il en fit don à Saint-Vincent avec tous les revenus qui y étaient attachés(f). Par ce geste généreux, il venait en aide à l'abbaye et pensait attirer sur les âmes de Philippe son fils, de Philippe son père et d'Anne, la miséricorde du Seigneur. A lire la chartre de fondation, on sent le roi tout pénétré de douleur et empoigné par le mystère de la mort : "...nous devons savoir que nous n'échapperons pas plus que les autres mortels à la loi de la nature et que, soumis à la mort, nous avons besoin nous aussi des remèdes qui mènent à la vie éternelle".(g).

1164-1168 : A vrai dire, Louis VI avait fait don des revenus de ----- l'église d'Auvers, mais non de la charge spirituelle. Ceci n'était pas de son ressort. En 1164, Hugues III, archevêque de Rouen, confirma la donation et quatre ans plus tard, le Pape Alexandre III autorisait Saint-Vincent à nommer le Curé d'Auvers ou plus exactement peut-être, le chapelain de l'église Notre-Dame.(h). C'est ainsi qu'Auvers entra pour longtemps dans l'histoire de Saint-Vincent, jusqu'à la Révolution.(i).

DA 2 : 1170 : On laissa mourir le pasteur en charge : c'était la ----- moindre des politesses. L'opération devait être terminée vers 1170, car on entrepris alors la reconstruction de l'église. L'église paroissiale, Saint-Martin d'Auvers, bien qu'assez grande(a) était peu pratique et surtout de position excentrique

D 2
par rapport au centre du pays(b). Elle devint par suite une simple
déserte(c) pour laisser la place à Notre-Dame et le poste aux reli-
gieux de Saint-Vincent. Notre-Dame devait avoir été bâtie sur les
terres du roi au temps de Philippe I°. De cette construction, il
existe peut-être encore quelques piliers au nord du transept et des
bases de murs. La petite absidiole romane serait plutôt à dater de
la reconstruction dont nous allons parler, qui vit surgir l'église
actuelle dans son ensemble.(d). Les religieux de Saint-Vincent et
la reine Adélaïde, veuve de Louis VI et remariée avec Mathieu de
Montmorency, connétable de France, furent sans doute les artisans
de cette reconstruction.(e). Toujours est-il que l'église ne fut
achevée que cent ans plus tard, sous le priorat de Simon de Neuil-
ly au XIII° siècle.

1201 : Les revenus d'Auvers devaient être assez importants :
---- ils consistaient sans doute en vignes et la récolte de-
vait être satisfaisante, car l'abbaye, très sympathique dans la ré-
gion, obtint droit de passage sur l'Oise pour le transport de ses
vins, entre Auvers et Senlis, par Saint-Leu d'Esserent(f). On men-
tionne déjà à Auvers le Port Saint-Vincent, point d'embarquement
des muids de vin(g), en 1201.

Anselme de l'Isle-Adam abandonne lui aussi ses droits de passa-
moyennant une messe annuelle et perpétuelle pour lui et les siens.
"...este exemps de non paier travers au dit lieu de l'Ille de leurs
vins d'Auvers et du terrouer d'environ, en les menant et conduisant
à Senlis ou aultre par les mettes dudit travers".(h).

En 1259, le chevalier Dreux de Méry et Jeanne sa femme, donnent à
leur tour le droit de passage gratuit pour toutes les marchandises.
En 1342,, les religieux de Saint-Leu d'Esserent, reconnaissent que
"les dis religieux de Saint-Vincent pourront franchement et sans
rien paier passer leurs tonniaux vuis par leur travers de Saint-Leu
en faisant foy que ils les entendent ramener plains, et de ceux
que ils auront laissiés, ils paieront comme de vuis, exceptés quatre
que ils pourront retenir à Auvers pour la garnison de leurs hos-
tiaux d'Auvers et dou Blanc Mesnilg, desquieux il ne paieront
rien".(i)

DA 3 : 1205 : Les prieurs-curés d'Auvers. Une bulle du Pape Innocent
----- IVI confirmait en 1205 la donation
faite des biens d'Auvers à Saint-Vincent(a).

En 1222-1223, Richard de Vernon chatelain d'Auvers fit une donation
 ----- de rente de vin à l'église Notre-Dame et d'autres
 bienfaits à une chapelle Saint Nicolas des Ladres qui devait déjà
 exister depuis un certain temps et dépendre du prieuré(b).

1234 : Jusqu'alors, Notre-Dame n'était pas encore église paroissia-
 ---- le. Il semble bien en effet qu'elle ne le devint qu'au cou-
 rant du deuxième quart du treizième siècle.(c). Le premier prieur
 dont le nom soit connu fut Robert, et peut-être fut-il connu précie-
 sément parce que réellement il fut le premier prieur, ses prédéces-
 seurs n'ayant été que chapelains(d).

1239 : C'est en 1239 qu'est mentionnée pour la première fois la
 ---- ferme de Clerbois ou Clairbois, tenu en fief de Saint-Denis
 et qui, au cours des siècles tiendra une grande part dans les in-
 térêts financiers du Prieuré. Elle fut érigée en fief en 1367 et
 elle comprenait alors : "une tour, un hotel, une grange, un colombier
 et des étables" avec vingt-cinq arpents de terre autour de la
 ferme et quelques autres possessions. Tous les ans, Saint-Vincent
 payait à Saint-Denis quatre sols de cens le jour de l'octave de
 St Denis, et chaque nouvel abbé versait six sols parisis pour foi
 et hommage, au temps de sa nomination.(é).

1257 : Au mois de mai de cette année l'archevêque de Rouen vint
 ---- donner la confirmation à Auvers, ce qui nous permet d'ap-
 prendre qu'il y avait alors à Auvers 300 communicants et par consé-
 quent, environ 450 habitants.(f). Deux chanoines de Saint-Vincent
 desservait le prieuré. Le prieur était Simon de Nouilly, qui est
 nommé pour la première fois en 1261. C'est sous son priorat que
 fut achevée l'église.(g).

1304 : Le troisième prieur connu se nommait Jean. Il eut de chau-
 ---- des discussions avec ses paroissiens au sujet des offrandes
 à certaines fêtes, destinées selon les uns à la paroisse, selon
 l'autre au prieur. L'arbitrage du Grand Vicair de Pontoise et de
 Jean I^o, abbé de Saint-Vincent, donna raison au Prieur pour l'en-
 semble de la question. Mais l'année suivante, en une nouvelle pas-
 se d'armes, les habitants trouvèrent un autre argument qui ne man-
 quait pas de sel : ils étaient, disaient-ils, paroissiens d'Auvers
 mais non du Curé. Finalement tout rentra dans l'ordre. Il fut déci-
 dé entre autres que les défunts portés à l'église, seraient habil-
 lés de serge et de lin et qu'on partagerait en deux, fraternelle-
 ment, leurs dépouilles épines et les autres petits bénéfices du

Même genre.(h). Il n'y avait à cette époque ni cinéma, ni télévision à Auvers, et il fallait tout de même un peu de distraction!

1307 : Jean était sans doute encore prieur en cette année 1306,
 ----- mais l'année suivante il a pour successeur Eudes Dubois(i).
 On ne sait rien de plus sur ce citoyen et il faut même attendre un bon siècle avant de connaître le nom d'un autre prieur. Toutefois, il dut avoir des démêlés avec ses paroissiens si nous en croyons le souvenir des procès que le Cartulaire de Saint-Vincent nous a conservé.(j)

DA 4 : 1424 : Il est vraisemblable que le nouveau prieur: Thomas
 - ----- Cardon fut nommé après une lo,gue interruption. On vivait alors les temps troublés de la guerre de Cent Ans. Thomas Cardon ne fit que passer à Auvers. En 1426, il fut nommé Prieur claustral de l'abbaye, puis chambrier en 1433. Après cela il s'en alla passer quatre années dans les Flandres à la tête du Prieuré de Flers; au diocèse d'Arras, de 1434 à 1438. Ses nominations successives laissent penser qu'il fut un homme de valeur, pour occuper ces postes importants en ces temps difficiles.(a).

1426 : Ce fut Jean Dumas qui succéda à Thomas Cardon. Les An-
 ----- glais, partis en 1435, reprenaient Pontoise en 1437 et ne partaient définitivement du pays qu'en 1441. Le pays était désolé par la guerre et il fallut attendre encore quelques temps pour nommer un nouveau prieur : Robert Lerbier, en 1454(b).

1455 : Son successeur fut nommé le 6 juillet 1455; ce fut
 ----- Jean Chevillart ou Quevillard, religieux de Saint-Vincent, que nous retrouverons à Marines entre 1490 et 1498(c). Chevillart eut sans doute d'importantes réparations à faire à l'église(d). En 1476, il était encore à Auvers, mais il venait de démissionner, lorsque le 8 octobre, il demanda et obtint de Saint-Vincent le prêt de la ferme de Clerbeis, on ne sait pour quelles raisons, à première vue peu religieuses(e).

1478 : Pierre Richevillain qui lui succéda était déjà prieur
 ----- d'Auvers en mars 1478(f). Il ne semble pas que ce P. Richevillain soit à identifier avec l'abbé de Saint-Vincent(entre 1460 et 1486)? Il acheva la restauration de l'église qui fut dédiée le 8 octobre 1491 par Henri Patin, évêque de Philadelphie(g) Jean Chevillart était toujours dans les parages; le 16 février, 1481, il avait 74 ans, il faisait l'achat d'une pièce de terre,

à titre de prieur, de prieur déposé sans doute(h).

DA 5 : 1500-1509. Pierre Pinot est prieur en 1509. Ce doit être sa
----- dernière année et il avait sans doute commencé son
priorat en 1500(a). Il eut quelques difficultés financières avec ses
paroissiens, pour des questions de "pinard", sans grande importance
d'ailleurs. Saint-Vincent avait droit à la dîme de tous les vins ré-
coltés sur le territoire de la paroisse, mais quelques habitants
préféraient se faire tirer l'oreille plutôt que de torcer leur vin.
Le grand Vicaire de Pontoise les condamna à payer cette dîme à rai-
son de 6 pintes par muid et de 8 pintes par "queue" aussi bien pour
la "mère-goutte", "vinum de mora gutta seu de cuppa", que pour le
vin sortant du pressoir : "vinum de torculari seu ex pressoragio".
(15 août 1503). L'année suivante, les vigneronns ayant fait appel
à l'Official de Rouen, virent confirmer la sentence. En 1509, ils
se firent condamner à nouveau devant le même tribunal, et sans dou-
te pour la même raison(b).

1509 : Le 17 octobre 1509, Jean Collaye recevait de l'archevêque
----- que de Rouen ses provisions curiales et s'installait
sans plus tarder. Il avait été auparavant prieur d'Ivillers de 1488
à 1507. Puis il avait pris la cure de Chenery au diocèse de Orléans
En même temps qu'Ivillers, il avait pris en compte Saint-Laurent-
aux Bois avec le titre de chapelain ou de prieur, de 1486 à 1491.
Partout où il passe, Collaye laisse l'impression d'un personnage
remuant, sans qu'on puisse dire exactement ce qu'il remue. Toujours
est-il qu'en 1517, il devient prieur de Marines, en remplacement
de Jean Marchant qui devient prieur d'Auvers; échange de bons pro-
cédés, ce qui n'alla pas sans quelques procédures car il fut plus
ou moins expulsé par Jean Marchant(c).

1517 : Il est bien possible que ce Jean Marchant ou Le Marchant
----- ait été lui aussi un personnage remuant. Prieur de Mari-
nes de 1503 à 1517, il avait déjà été cité à Auvers en 1503 et
peut-être même en 1480(d).

1521 : Le 7 décembre 1521, Louis de Jouy devenait prieur(e). Il
----- était de la famille des Jouy d'Auvers., mais on fait il
fut le premier prieur commendataire, ce qui lui permit d'habiter
Coulomniers et de confier sa charge à Antoine Ledet, dont nous ne
savons pas s'il était religieux de Saint-Vincent. De Jouy resta
prieur jusqu'en 1567 et c'est sous son priorat que fut construite

la chapelle de la Vierge, près du chœur de l'église Notre-Dame(f).

1567 : Menault Barbier lui succéda en 1567. Il eut un priorat sans
 ---- doute assez mouvementé, les guerres de la Ligue ayant troublé
 considérablement la région, en particulier au cours des années 1589-
 1590(g). Il ne perdit pas le nord pour autant et coucha son neveu
 Denis Bourgeot sur son testament avec le titre de Prieur d'Auvers
 Puis il mourut en 1596 et c'est lui qui fut sans doute inhumé à
 Saint-Maclou de Pontoise sous le nom de Renaud Barbier. La pierre
 tombale reproduisant son testament stipulait qu'il léguait une cer-
 taine somme au collège de Pontoise à charge de donner une instruc-
 tion gratuite à quatre garçons d'Auvers et qu'une messe serait chan-
 tée chaque année à son anniversaire aux frais dudit collège. En 1605
 on n'acquittait plus qu'une messe basse et on n'a pas conservé trace
 de garçons d'Auvers au collège de Pontoise. (h) Il fut enseveli à
 Pontoise sans doute parce qu'il était devenu vicaire à la Collégiale
 de Pontoise en 1591, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort en avril
 1596(i). Il semble difficile d'admettre qu'il ait été religieux de
 Saint-Vincent. Il fut sans doute prieur commendataire.

1591-1596 : De fait Denis Bourgeot qui lui succède à titre testa-
 ----- mentaire, n'a pas des droits bien établis et se heurte
 te bientôt au prieur nommé par Saint-Vincent.

1596-1597 : Ce fut Jean Guériboult, de Saint-Vincent, jadis
 ----- Chapelain-prieur de Saint-Laurent(1571), plus tard
 prieur de Gouzangrez(1602-1603), qui arriva à Auvers le 12 septem-
 bre 1596. Un procès eut vite raison de Bourgeot, mais en même temps
 un autre prieur se présentait, Claude Chasteau, sans doute au titre
 de la commende(j).

1596-1604 : Claude Chasteau, Seigneur d'Epiais, conseiller et
 ----- aumônier du Roi, remplaça Menault Barbier dans le
 titre de commendataire. Il était souvent absent ayant aussi un ca-
 nonicat à Saint-Honoré de Paris. C'est ce qui explique peut-être la
 tentative d'infiltration de Louis Bordcreau, chanoine de Saint-Mel-
 lon de Pontoise qui se prétend prieur en 1598(k)/

1605 : Adrien Guinet ou Gnetet succéda à Chasteau au début de
 ---- 1605 et resta en charge jusqu'en juillet 1619, date de sa
 mort. Conformément à la coutume locale qui remontait à 1604(DA 3)
 il fut habillé de serge et de lin sur son lit de mort et le 12 juil-
 let il était enseveli dans le chœur de l'église à l'endroit où il

se tenait assis pendant les offices. Il s'était d'ailleurs démis de sa fonction quelques temps plus tôt en faveur de Nicolas Lemoine, qui transmit à son tour la charge à Pierre Chérouise, en attendant l'arrivée du successeur officiel : Jean Dupuy, au début de 1620(1).

1619 : Jean Dupuy était arrivé à Auvers le 14 juillet 1619, mais
---- il ne commença effectivement qu'en 1620. Fut-il de Saint-Vincent ? rien ne le prouve, ni ne l'infirmes. Son administration fut fertile en baux, vente, achats et procès. L'inventaire des chartes et archives de Saint-Vincent nous a conservé de lui une trentaine d'actes divers qui lui assurèrent une petite fortune lorsqu'il se retira d'Auvers en 1636, pour prendre en charge le doyenné de Saint-Cloud. Il put alors vendre à Saint-Vincent ses acquisitions diverses moyennant la coquette somme de 9.000 livres(m).

DA 6 - 1636 : Ce fut Jean Jaulnay, religieux de Saint-Vincent, qui
---- lui succéda en 1636. Il était parent du Père Faure et avait été un de ses compagnons dans la réforme de Sainte-Geneviève. Il poursuivit fidèlement la politique de procès de son prédécesseur, jusqu'à sa mort en 1660. Ses victimes se vengèrent, car le presbytère fut mis au pillage lors de son décès, avant qu'on ait eu le temps d'y apposer les scellés. Peut-être aussi n'avait-il pas tous les torts, car nos ancêtres affirmaient un mauvais goût infatigable pour les procès.(a).

1660 : Le 16 juillet 1660, Louis Midorge était installé prieur
---- mais il se démit en faveur de Pierre (ou Simon) Postolle Saint-Vincent qui n'avait pas protesté lorsqu'Adrien Guinet avait transmis sa charge à Nicolas Lemoine, intenta cette fois un procès à Midorge, le 20 janvier 1661, et le résultat fut la nomination d'un nouveau Prieur en 1661 : Guillaume de Leyrit(b).

1661 : Ce dernier prit possession en mai 1661 et resta prieur
---- jusqu'à sa mort, le 12 novembre 1697. Était-il de Saint-Vincent ? C'est bien possible, mais il était certainement aussi originaire d'Auvers et frère du batelain de Leyrit. Les dernières années de sa vie, il laissa beaucoup d'initiatives à Pierre Postolle qui était d'Auvers et vicaire du prieur, mais non religieux, semble-t-il.(c).

1697 : Le Père Claude Motte, de Saint-Vincent, remplaça de Leyrit le 29 novembre 1697 et resta en fonction pendant 44 ans, jusqu'à sa mort. Ce fut un prêtre digne, actif, soucieux des

des âmes et des biens de son église(d). En 1710, au cours d'une visite, l'archevêque de Rouen constatait la pauvreté d'Auvers et de son prieur(e). De fait Motte avait déjà protesté contre le projet de construction d'une chapelle à Butry, alors que l'église paroissiale avait besoin d'urgentes réparations(f). Cette chapelle fut néanmoins construite, grâce à la générosité d'un paroissien, mais l'église resta pauvre comme les paroissiens, comme le prieur qui put marquer d'un caillou blanc le jour où il obtint un cheval pour circuler à travers son interminable paroisse(g).

Motte fit tout de même une grosse dépense : il installa la grosse cloche de l'église. Elle existe toujours et fut baptisée Madeleine Louise, le 29 juin 1733 par l'abbé de Saint-Vincent : Louis de Chauméjean de Fourille qui en fut le parrain. Madeleine de Rocquigny supérieure de la Maison royale de Saint-Cyr et ses religieuses en furent marraine(h).

1741 : Motte mourut en fin de septembre 1741, âgé de plus de 80 ans et il fut remplacé par Charles Antoine Roland qui devait être religieux de Saint-Vincent. Ce fut un bon et charitable prêtre, un tantinet janséniste, comme il se doit à cette époque. Il mourut à Auvers le 16 août 1774. Son remplaçant François-Charles Le Normand de Villiers ne fit que passer de janvier à novembre 1775.(i).

1775-1779 : Nicolas-Louis Osmont fut l'avant dernier prieur d'Auvers, mais ne resta que trois ans, jusqu'à la mi-juin 1779(j).

DA 7 - Le dernier Prieur : Mauriceau : 1779-1811. Le dernier prieur fut une belle et attachante figure. Il traversa une des époques les plus troublées de notre histoire, et si on peut lui reprocher d'avoir prêté serment à la Constitution, on peut ajouter que le devoir ne fut pas toujours clair, mais qu'il le remplit toujours consciencieusement chaque fois qu'il le connut. François-Claude Mauriceau prit possession de la cure d'Auvers au mois de juillet 1779. Il était religieux de Saint-Vincent, et pendant trente-deux ans, il gouverna la paroisse en compagnie de Pierre Bréard, son vicaire dont on perd la trace en 1794(a).

La situation financière de la paroisse était précaire; l'église avait toujours besoin de réparations urgentes et on en fit

quelques unes en 1783. Mais la grêle de 1788 fit cesser les travaux. Tout resta donc en plan et il fallut même, six mois avant la fermeture de l'église pendant la Révolution, vendre les banc pour en tirer quelque argent et payer les créanciers.

Lorsque la Révolution éclata, Mauriceau resta en place, le plus longtemps qu'il put(b). Il crut bon de prêter serment, car il tenait à rester au milieu de ses paroissiens qui l'estimaient et l'aimaient(c). Il devint même par suite de la confiance publique et à cause de ses capacités, secrétaire de la municipalité(d). Il occupait cette charge en septembre 1794, alors que son église était fermée depuis avril et transformée en Temple de la Raison. La fête civique de la Raison eut lieu en effet à Auvors le 19 avril 1794. Elle fut marquée par un grand dîner, assaisonné de discours et de chants patriotiques, dans une atmosphère d'euphorie digestive et d'allégresse civique. Il y eut naturellement un arbre de la liberté, et, le soir, un grand bal auquel il ne semble pas que Mauriceau eut participé; car le secrétaire de la Mairie restait prêtre, il le savait, et en ces temps troublés où il pouvait ne pas se cacher protégé qu'il était par la sympathie de tous, il était tout de même obligé à une très grande prudence, s'il voulait exercer son ministère. De fait, il continuait. Pour célébrer la Messe, il se réfugiait en une sorte de caveau voûté qui existe encore, dans l'ancienne ferme seigneuriale. Au fond de ce caveau, il y a une niche peu creuse, mais assez large pour servir d'autel(e). Pendant un an et demi, de 1794 à 1795, Mauriceau baptisa et célébra en cachette. (f). En juin 1795, il obtint la réouverture de son église(g).

Il redevint desservant officiel d'Auvors le 6 janvier 1803, puis il cessa ses fonctions pour les transmettre à Jean Hervieu. Enfin il mourut le 15 janvier 1811 à l'âge de 78 ans, après 32 ans de séjour dans sa paroisse, terminant ainsi l'histoire de Saint-Vincent dans cette bourgade du Vexin français(h).

Mais quatre-vingt-dix ans plus tard, la belle église Notre-Dame, œuvre des Chanoines de Saint-Vincent, inspirera à Vincent Van Gogh une de ses plus belles toiles et la Vierge du XIV^e qui a survécu aux injures du temps et aux mutilations de la Terreur, transmet aux fidèles d'aujourd'hui l'affectueuse dévotion des siècles passés pour la Mère de Dieu(i).

DB 1 - Origines(a). Vers 1130, Louis VI le Gros donna aux religieux
 ----- de Saint-Vincent les églises d'Auvers, Marines et
 Gouzangrez(b,c). Peu après, Garnier de Marines, fils, frère ou cou-
 sin de Hugues de Marines, donna à son tour au Prieur de Marines, des
 vignes, des bois et des terres avec leurs revenus. Cette donation
 eut lieu avant 1147, puisque cette année là le Pape Eugène III con-
 firma à l'abbaye de Saint-Vincent la possession des Eglises de Ma-
 rines et de Gouzangrez avec tous les biens qui en faisaient partie
 ou qui y avaient été ajoutés, en particulier par Garnier de Marines
 (d). En 1164, Hugues, archevêque de Rouen confirmait à son tour
 la possession de biens à Marines et de l'église de Gouzangrez avec
 ses revenus; mais il ne parle pas de l'église de Marines(e).
 Enfin, Rotrou, son successeur, décidait, à la prière du Roi de Fran-
 ce et de personnages haut placés, de donner à Saint-Vincent l'Egli-
 se de Marines(f), donation qui fut confirmée le 17 février 1181,
 par le Pape Alexandre III(g).

DB 2 - Les Prieurs de Marines. (a)

Elinand. La donation de Rotrou de Rouen comportait une restric-
 tion : le curé de Marines alors en charge, Garnier, devait y res-
 ter jusqu'à sa mort. En 1190, il vivait encore, car il signe, en
 compagnie de Thierry et d'Elinand, chanoines de Saint-Vincent, un
 acte de vente du tiers de la dîme du Parchay(b).

Mais en 1202, Garnier a dû mourir, car c'est au tour
 d'Elinand, prieur de Marines, de signer un acte de donation fait
 par Gautier de Santeuil, du champart de la terre de "Champ-dolent"
 (c).

Pierre. En mars 1225, Henri, abbé de Saint-Vincent, tranche un
 différent survenu entre Pierre, prieur, et Gauthier, seigneur de
 Marines(d).

L'église Saint-Rémy de Marines est consacrée le 16 juillet 1256
 (e). En 1251, une sentence rendue par le Chevalier Etienne de Ma-
 rines entre Raoul de Marines et les religieux de Saint-Vincent,
 autorise ceux-ci à construire un four en dehors de leur prieuré,
 mais interdit à tout autre de s'en servir, reconnaît au prieur les
 droits seigneuriaux et de justice sur ses "hôtes" et celui de fau-
 cher l'herbe de ses prés quand bon lui semblera, même avant la

Saint Jean-Baptiste, si le coeur lui en dit.(f,g).

Eudes du Bcs. En k3k9(h).

Hugues de Marines. En 1370.(i,j).

Thibaut Pasquier. En 1407.(k,l).

Oudart Cossart. En 1419.(M,n).

Robert Le Foullon ou Foulon, en 1477. Il fait un contrat au nom de St. Vincent, avec les religieuses de Gomerfontaine, représentées par "dame Jehenné de La Mare, abbessse, dame Luce La Faielle, prieuse...", puis il est élu abbé de Saint-Vincent en 1486(o).

Jean Leullier ou peut-être Jean Luillier qui avait été prieur d'Auvers(Texte n°54)apparaît en 1487 et succède sans doute à Robert Foulon(p). Leulier mourut en charge trois ans plus tard, en octobre 1490.

Jean Chevillart, arriva en des circonstances difficile(r). L'abbé Robert, venait de mourir. L'abbé Nicolas Barbe n'était pas encore élu et l'élection allait être difficile. Le prieur claustral nomma lui-même Jean Chevillart qui reçut le 25 octobre 1491 les lettres de provision de Rouen et prit possession le 10 novembre suivant. Mais frère Leullier trouva en face de lui un intrigant qui avait fait profit des circonstances pour demander directement à Rome des lettres de provision pour Marines qui lui furent également accordées. Le gouvernement de la Sainte Eglise manquait alors d'unité ! C'est ainsi que Florent Cheminart, qui n'était pas de Saint-Vincent, devint prieur commendataire. Ce fut le premier. Et pendant qu'au cours d'un débat difficile à Saint Vincent l'abbé régulier triomphait de la commende, celle-ci s'installait en premier lieu à Marines et c'était le Saint-Siège lui-même - la bulle de nomination était signée du Pape Alexandre VI - qui installait le ver dans le fruit !

Jean Marchant était de Saint-Vincent et il fut nommé par Nicolas Barbe en 1503, avant de faire l'échange entre Marines et Auvers avec son collègue Jean Collaye en 1517(r,s). Pendant son priorat, arrive sur les lieux Jacques Moictié, qui fait l'effet d'un beau girovague. Tour à tour prieur de Neuilly, puis de Saint-Laurent, le moins que l'on puisse dire est qu'il cultive le cumul et l'absentéisme, car il s'adjuge les titres de citoyen de Marines et de chapelain de Saint-Rémy, et se lance dans les entreprises

financières, dont nous n'oserons tout de même pas affirmer quelles furent véreuses(t).

Jean Collaye, remplaça Jean Marchant en 1517.(u,v).

Nicolas Channin ou Chauvin, protonotaire apostolique, abbé de Notre-Dame de Fontaine lez Blanchés et prieur de Notre-Dame d'Argentueil, est aussi prieur commendataire de Marines en 1535. Mais il n'est pas de Saint-Vincent et il ne semble pas avoir de religieux avec lui, car c'est Jacques Auboust, prieur de Gouzangrez qui administre les biens de l'abbaye à Marines(w).

En 1553, Alexandre Molin(x) est prieur commendataire, ce qui n'empêche pas, frère Claude Courtin de prendre possession au titre de prieur religieux en octobre 1533(y).

En 1560, la commende passe à Nicolas de Brosse, prieur de Notre-Dame d'Argentueil et frère d'Adrien II, seigneur de Brosse et de Marines(z).

Jean Barat est prieur en 1607, puisqu'il meurt en charge au mois de novembre de cette année 1607(aa).

Frère Jacques Dolé, le remplace comme prieur religieux en novembre 1607(bb).

François Moulin-Rancier est le dernier prieur nommé par l'abbé et il doit être religieux de Saint-Vincent puisqu'auparavant il était prieur de Gouzangrez(cc). Il est nommé en 1608. Toutefois, en 1609, le curé de Frémecourt, Simon Brunon obtenait du Pape Paul V le prieuré de Marines. Il y eut un procès à Rome, mais il ne semble pas que le dit Brunon ait jamais pu entrer dans la place. (dd) D'ailleurs, François Moulin, résignait sa charge en 1613. La Congrégation de l'Oratoire adressait des requêtes en cour de Rome et au Roi pour prendre le prieuré en charge et en 1618 elle obtenait satisfaction, en des termes qui à vrai dire ne constituent pas un palmarès de victoire pour Saint-Vincent.(ee).(ff)

DB-3-Les Prieurs de Gouzangrez.(a)

Nicolas Barbe, depuis abbé de St Vincent, prieur en 1483(b)

Jacques Auboust, en 1535, jadis à Flers et Auby.(c).

Nicolas Grandin, 1565, 1583(d)

Jean Guériboult(e)

Jacques Dolé(f) deux jours en 1603

Denis Larue, en octobre 1603

x Petit, 1658,+ 1660(h)

Paul Bertrand, en 1660(i)

Nicolas Racine, en 1660(j)
chanoine régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie

Anne Dagnicourt(k), 1660

Jac. Ant. Maunoury(l) 1715-39

Pierre Cliquot(m) 1749-89

Dépendances C.

SAINT-AMAND de FLERS-lès-Douai.

NOTRE-DAME d'AUBY. (Nord) .

DC 1 -- Origines(a). L'église Saint-Amand de Flers fut donnée à Saint-Vincent, vers 1130, par Robert, évêque d'Arras. Baudoin I^o, abbé de Saint-Vincent avait sans doute pu le rencontrer au cours de plusieurs conciles ou assemblées provinciales.(b). Des rapports d'amitié avaient dû s'établir et Robert fut sans doute très heureux d'offrir une paroisse de son diocèse à une abbaye en pleine croissance; mais il mourut trop tôt pour pouvoir confirmer par écrit cette donation verbale(c).

Baudoin mourut à son tour, en 1138, sans avoir eu la possibilité de terminer l'affaire, mais Baudoin II obtint d'Alvise, successeur de Robert d'Arras, une charte confirmant la donation antérieure(d).

En 1159, Godescalc, successeur d'Alvise, ratifia cette donation de l'autel de Flers avec ses dépendances et y joignit quelques avantages à Auby. Cet acte fut dressé en plein synode diocésain, en présence de Baudoin III, le nouvel abbé de Saint-Vincent, qui s'était rendu à Arras pour cette occasion. La même année et peut-être le même jour, le seigneur d'Auby, Hugues de Saint-Aubin fit l'abandon de ses droits de dîmes sur Flers et Auby, en faveur de Saint-Vincent. Il remit l'acte de donation à l'évêque lui-même et alla placer sur l'autel de Flers les traditionnelles branche d'arbre et motte d'herbe, pour symboliser selon l'usage du temps l'abandon total de ses droits. Il prit pour témoins les membres de sa famille, afin de rendre l'acte solennel, définitif et incontestable(e). Deux ans plus tard, il compléta cette donation par quelques biens qu'il possédait : le 29 juin 1161, Baudoin III fut investi de ces biens par l'évêque Godescalc lui-même, muni de la crosse et de la mitre(f). En échange de ces générosités, Baudoin s'engagea à célébrer le service divin dans la chapelle d'Auby, qui dépendait de Flers. Les paroissiens d'Auby devaient toutefois manifester leur appartenance paroissiale en se rendant à Flers pour les offices de Noël, Pâques, Pentecôte et Toussaint(g).

Ces générosités n'étaient pas isolées car, vers la même époque, Domisen, une pieuse dame de Douai, ayant rendu de multiples services et fait de nombreuses donations à Saint-Vincent, Baudoin lui offrit le tiers de la dîme de Flers. Mais elle ne voulut pas

se laisser battre en générosité et elle versa une partie de ces revenus aux pauvres de Douai, malades ou mal nourris, et le reste au Prieur de Flers avec la mission de choisir trois pauvres dans la paroisse et de les nourrir pendant tout le temps du Carême avec du pain, des harengs et de la bière(h).

En 1168, le Pape Alexandre III confirmait lui-même toutes ces donations et autorisait l'abbé de Saint-Vincent à faire desservir la paroisse par des religieux de son abbaye(i).

Nous ne connaissons pas le nom de ces premiers religieux qui desservirent Flers et Aubry. Le plus ancien nom qui nous soit parvenu est celui de Thierry(j). Puis pendant plus de deux cents ans, jusqu'en 1400, c'est le silence complet, interrompu seulement par quelques actes de vente.(k)

Ainsi en 1310, l'abbesse de Notre-Dame de Beaulieu-lez-sin-le-Noble, vend à Saint-Vincent quelques biens que son couvent possédait à Flers par une de ses religieuses : Isabelle de Saint-Aubin. Les temps sont durs et l'abbesse se trouve dans l'obligation de vendre pour faire face à la misère où se trouve réduit son monastère(l).

DC 2 Les prieurs(a) : Le 17 mars 1386, un certain Roustan de Cuvili
----- liers procède à un dénombrement, mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'un prieur(b).

1400 : Le chroniqueur de Flers a du avoir beaucoup de mal à déchiffrer le nom du prieur de cette époque sur le manuscrit qu'il a consulté : il le nomme : Cuvelier ou Cuvilier ou Cauvillois et le prénomme tour-à-tour : Boucard, Bouchard, Bavoir, Bamard ou Baveard ! Il est religieux de Saint-Vincent et la ressemblance avec le nom du personnage précédent : de Cuviliers est au moins curieuse.(c).

1417 : Nous ne savons rien de ces personnages : ils traversent les temps extrêmement troublés de la Guerre de Cent Ans, mais peut-être est-ce sous le priorat de Boucard qu'il faut placer l'incident curieux survenu au cours des années 1416-1417. Voici les faits : Il y avait deux parts dans les revenus de Flers. L'une allait au prieur et à sa communauté, l'autre revenait à l'abbé de Saint-Vincent qui était alors Dom Guillaume Le Clerc, connu pour sa fidélité à la couronne de France. C'est pourquoi Jean-sans-Peur duc de Bourgogne, qui venait de trahir son pays et son suzerain en reconnaissant Henri V d'Angleterre, s'empara des biens et des

revenus de l'Abbé, tout en respectant ceux du prieur, pour les donner à Maître Jean Larchier, "nostre amé et féal conseiller, pour considération des bons et agréables services que fais nous a le temps passé, et espérons que face au temps à venir, et pour avoir tenu le party de Monseigneur le Roy(Henry V) et de nous, et nous avoir favorisé contre les ennemis de mondit seigneur et de nous". Mais Jean Larchier n'eut pas la jouissance tranquille de ces bénéfices de la trahison, car le dit abbé se montrant "ennemy de mondit seigneur et de nous a soustenu, aidié et favorisé, conseillé et conforté les ennemis capitaux de mondit seigneur et de nous"(d).

On comprend qu'en ces temps troublés, nous n'ayons que de rares indications.

1434 : Après avoir été prieur d'Auvers, puis prieur claustral, et enfin chambrier de l'abbaye, Thomas Cardon, religieux de Saint-Vincent est nommé prieur le 7 avril 1434 et y demeure jusqu'en 38.

1460 : Le priorat de Flers devait être un poste important : Thomas Cardon est un personnage, Pierre Richevillain qui lui succède est un grand personnage. Il avait été prieur d'Yvilliers en 1455, puis chambrier et sous-prieur de l'abbaye en 1459. Il ne reste que deux ans à Flers, car en juin 1462, le Chapitre l'élit abbé sous le nom de Pierre III et il dirige l'abbaye pendant dix-neuf ans(e).

1480 : Il y eut sans doute un certain flottement après la disparition de Georges Prévost, prieur de 1463 à 1480. Ce fut Raoul Thibault qui lui succéda; il se confia à l'expérience du chapelain d'Auby, Toussaint de Marquette, en charge depuis dix-sept ans et crut pouvoir lui laisser la fonction de vice-curé pour aller lui-même s'inscrire comme écolier à l'Université de Paris. Antoine Bugnet ou Bucquet, un dominicain entreprenant, profita de cette demi vacance de siège pour poser sa candidature à Rome et en obtenir une nomination pontificale. Il s'installa donc au prieuré. Thibault revint en toute hâte pour défendre ses droits et sa charge. Mais Bugnet était un intrigant de bonne envergure : il réussit à faire interner son adversaire dans la prison de Douai pour l'obliger à renoncer à ses droits. Le Maire et les échevins intervinrent pour libérer Thibault et un procès s'engagea qui dura plusieurs années, jusqu'en 1489. Bugnet qui avait des amis dans la place et sa nomination romaine dans la poche avait quelques chances de réussir. Mais Thibault, écolier de l'Université, était aus-

si conscient des avantages que lui valait son titre et il appela de toutes les sentences rendues ou à rendre, au Parlement de Paris. Le 24 octobre 1489, Bugnet renonça définitivement à ses droits moyennant 50 écus que lui versa Marquette, car Thibault n'était plus prieur depuis 1487.

Entre temps d'ailleurs un autre personnage avait fait une courte apparition au prieuré; en 1485 en effet, Guillaume Brodel, religieux de Saint-Vincent eut quelques temps le titre de prieur. Ce devait être ce Guillaume Brodel, alors curé d'Hénim Liétard, qui avait mis Thibault en possession de sa charge et il était assez normal qu'il se mit maintenant en devoir de le remplacer(f). Mais comme Henin-Liétard et Flers étaient deux bénéfices incompatibles, Brodel n'insista pas et lorsque Thibault eut donné sa démission en 1487, ce fut Toussaint de Marquette qui le remplaça.

1487 : Ce Marquette était depuis très longtemps dans le pays dont il était sans doute originaire. Il fut quelques temps sous-prieur à Saint-Vincent, puis nommé à Flers comme prieur, il n'entra en possession de sa charge que vingt-quatre ans plus tard, on ne sait pour quelles raisons.(g) On le rencontre à Senlis, en compagnie de son chapelain d'Auby, Pierre Prévost pour l'élection de Nicolas Barbe en 1491 et celle de Jean Thibaud en 1504. On ne parle plus de lui à partir de 1516.

1518 : Jean de Béthisy succéda en juin 1518 à Marquette. Il venait de Neuilly-en-Thelle dont il avait laissé le prieuré à Louis Tirclet ou Tiercelet. Ne pouvant sans doute s'habituer à Flers il permuta avec son remplaçant qui arriva le 28 juin 1518 et mourut quelques mois plus tard. Quant à de Béthisy, il ne semble pas être retourné à Neuilly, soit qu'il n'ait pas reçu sa nomination, soit qu'il soit mort, lui aussi sur ces entrefaites.(h,i,j,k,l,m,n,o)

1587-1612 : Simon Sohier n'est pas religieux de Saint-Vincent Il était sous prieur de l'abbaye bernardine de Loos et portait le titre de bachelier en théologie. La Bulle pontificale qui sanctionnait en sa faveur la résignation de Jean Duplessis, son prédécesseur, lui faisait obligation de passer de l'ordre de Saint Bernard à celui de Saint Augustin, mais il omit cette petite formalité. C'est pourquoi un religieux de Connige, Hubert Imbert, se pointa en concurrent, obtint de Rome le droit d'avoir raison, mais fut obligé d'entamer un long procès contre Sohier au Conseil d'Artois, jusqu'à ce que mort s'ensuivit, car, de fait, Sohier finit par mou-

rir. L'abbé de Loos s'empara de la succession de son fidèle religieux, mais finalement céda le prieuré à Imbert, en demandant 800 florins de compensation.

Il y eut une autre affaire sous le priorat de Soheir. L'excellent homme était souvent absent et son chapelain de Flers, Jacques Canuet le remplaçait plus souvent qu'à son tour. Ces absences prolongées, ou ces rares apparitions, retardèrent assez longtemps la cérémonie de prise de possession qui n'eut lieu que le 17 septembre 1590, soit trois ans après sa nomination. Un augustin de Mareuil n'eut pas de peine à s'imaginer que la place était libre. Il se nommait Morand Wagon; il était né à Douai et il vint s'installer à Flers de 1588 à 1594, c'est à dire jusqu'au moment où il perdit le procès intenté par Schier. Son passage fut cependant marqué par quelques événements qui valent la peine d'être rapportés. En 1593 il fit placer une cloche à Flers, avec l'inscription suivante : "Sire Morand Wagen, natif de Douai, prieur de Flers, m'a donné le nom Morande, et fut faite en 1593". Elle portait en plus le blason suivant qui tient plus du rebus que de l'héraldique : "Vivat post funera virtus", avec une tête de mort surmontée d'un W ou de deux V entremêlés (vivat...virtus. Ce W était à son tour surmonté à ses deux extrémités, d'un ciseau.

Le jour de la Saint Amand 1590, le vent abattit les étables du presbytère de Flers. Wagon entreprit la reconstruction, mais il ne put terminer l'ouvrage, ayant perdu sa place avec son procès, et Schier laissa pieusement tomber en ruines les travaux de son concurrent. Cependant, il faut noter à l'actif de Schier l'achat de 4 à 5.000 livres de terres destinées à la fondation de bourses pour les enfants de Flers et d'Auby. Il ne put exécuter son projet car il mourut alors, en 1612, et le plus curieux est que ce fut à Flers, après vingt-cinq ans d'absences ! Hubert Imbert lui succéda de 1612 à 1623

1623 : René de Louvencourt ne fit que passer à Flers, pour rappeler sans doute les droits de Saint-Vincent dont il était religieux. Il venait d'Ivillers dont il était prieur. Faisait-il partie de la Réforme du Père Faure ? On ne sait. Toujours est-il qu'il regagna presque aussitôt Ivillers et laissa la place à Luc Cramet, religieux du Mont Saint-Eloi(p), puis à Laurent Saladin, de la même abbaye(q), ce qui nous mène à l'année 1677.

1677 : Nicolas Coquebert qui succéda à Saladin, le 2 oct.1677,

était religieux de Saint-Vincent. Il sévit pendant seize ans sur sa paroisse, contre vents et marées, évêque et paroissiens. Il demeurait à Auby et ses ouailles le lui reprochaient assez. A Noël 1680, ils se plainquirent de ne pas avoir eu de messe de minuit. Coquebert, disaient-ils, ne célèbre pas tout les jours la messe et s'oppose à ce qu'un prêtre le fasse à sa place. Les paroissiens sont furieux et proposent même de payer la pension d'un remplaçant (heureux temps !). Le dit Coquebert refuse même de se déranger la nuit pour leur porter les sacrements. Au prône, il est insupportable, il va même jusqu'à les traiter de Par bonheur, l'histoire ne nous a pas conservé ce mot dont il est à craindre qu'il ne fut violent ! La situation semblait assez tendue et Morand de La Hare qui desservait Flers pendant le séjour du prieur à Auby, devait se trouver pris entre la poire et le fromage ! L'évêque était excédé et il demanda à plusieurs reprises à l'abbé de Sainte-Geneviève de rappeler son encombrant sujet, ce qui fut fait péniblement le 19 mai 1693(r).

1697 : Après trois ou quatre années de répit sous le priorat de Charles Coffin(s), Flers se transforma à nouveau en champ de bataille et le combat entre les paroissiens et leur curé fut au moins aussi rude qu'il l'avait été naguère sous l'oppression du terrible Coquebert. Louis-Nicolas Dosseron(t) commença par mettre de l'ordre dans l'administration : il aligne ses titres : Chanoine régulier, prieur-curé, Seigneur de Flers et Auby, et exige du lieutenant et des habitants d'Auby "qu'ils continuent à envoyer leurs marguilliers à Flers pour lui demander la permission de célébrer le service divin dans l'église d'Auby, à Pâques, la Pentecôte, la Toussaint et Noël", ce qui était conforme d'ailleurs aux closos de fondation. Puis, le 27 juin 1700, Dosseron règle une question d'oignons qui constituait une poudrière de discordance entre les prieurs de Flers et les chanoines de Saint-Vincent. Il reconnaît que cette dîme de six coupes d'oignons était indûment perçue par ses prédécesseurs et il y renonce.(u).

Deux mois plus tard, le 27 août, gros scandale : l'official d'Arras accuse Dosseron d'avoir dit en mépris du sacerdoce qu'il aimait mieux traiter avec le diable qu'avec des prêtres; il a également, contre les ordonnances, bu de la bière "chez galant baba-retier" à Auby; fait imprimer un libelle intitulé "Remontrances à Monseigneur l'évêque d'Arras" qui constitue un discours injurieux

pour le prélat.

D 19

L'Official d'Arras le condamne donc à demander pardon à l'évêque en présence de trois témoins, avant le 1^o octobre, à faire quinze jours de retraite au séminaire du diocèse ou chez les Prêtres de l'Oratoire, avec ~~une~~ une demi heure de méditation soir et matin et récitation quotidienne des sept psaumes de pénitence, faite à genoux, et d'apporter enfin un certificat du supérieur de la maison constatant sa bonne conduite pendant cette retraite. Dossieron refusa. Après consultation d'avocats à Paris, en novembre 1700, il en appella contre cette sentence comme nulle et irrégulière. Il contrattaqua en reprochant au Doyen sa surveillance à laquelle il déclare ne pas être soumis et il va jusqu'à revendiquer la préséance dans les réunions décanales. L'histoire ne dit pas le résultat de la dispute, mais les esprits durent se calmer, car Dossieron resta encore ~~treize-mois~~ treize ans en charge

Il fut rappelé le 24 novembre 1713, devant prieur de Benay(?) près de Saint-Quentin et en sortit pour aller à Landèves(?).(v).

1714 : François Rousseau de Fongrand qui lui succéda était certainement un homme de valeur(w). Le cardinal de Gesvres, d'accord avec le Procureur général des Génovéfains, avait proposé à Fongrand un bénéfice plus considérable, qu'il refusa. Le Père de Riberolles voulut à son tour le nommer prieur en Languedoc, puis curé de Saint-Etienne-du-Mont à Paris "dans le grand bruit des affaires du siècle" Fongrand refusa, semble-t-il.(x). Son plus gros travail fut l'église de Flers. En 1737, il proposa à ses paroissiens de bâtir une tour de 70 pieds de haut, avec une nef de 74 pieds de long, conforme au choeur existant. Les paroissiens refusèrent. Mais de Fongrand ne veut apporter à ses projets une certaine tenacité car, un jour, au prone, qu'il consacrait comme à l'ordinaire à ce sujet, de Marquette, bailli, et quelques autres partant de l'église en criant : "Sortez tous", ce qui fit un grand scandale.(y). Il eut plusieurs procès avec les uns ou les autres, et il le nota avec amertume : la paroisse "qui comprend Flers et Auby est une de ces malheureuses paroisses d'où la pais et le bon ordre sont bannis depuis que la vermine de ces demi-praticiens (il doit s'agir de quelques personnes importantes) s'est répandue dans le canton où elle infecte ce qu'elle ne peut pas dévorer, inspirant les défiances, les jalousies, faisant naître les procès et les difficultés...; les François ne sont pas encore parvenus à mériter l'estime ou à acquérir l'amitié de tout le monde dans le canton".

1748 : François Courtier, de Saint-Vincent, succède à de Fon - grand. Il était né à Oiserie, au diocèse de Meaux, le 12 novembre 1718. Tonsuré et minoré en 1740, il avait été sous-diacre en 1741, diacre en 1742 et consacré prêtre la même année. Professeur de Philosophie et de théologie vraisemblablement à Saint-Vincent, il fut nommé par le chapitre, au prieuré de Flers, le 8 juillet 1748 et prit possession le 2 août suivant pour mourir à son poste le 14 juin 1758. Charles Berthelot dessert Flers en 1749, sans doute à la suite d'une absence de Courtier. Le prieur eut à son actif quelques travaux dans l'église de Flers. Il eut aussi maille à partir avec l'intendant d'Artois : "le plus entreprenant des hommes...., homme à coups fourrés", qui "s'embarasse peu des formalités requises pour parcelles besognes". Il s'agissait de transformer en cure indépendante la chapellenie d'Auby, ce qui n'enchantait guère Courtier.

Ce digne homme tomba gravement malade en 1758. Le bailli en avertit le prieur de Saint-Vincent, le 11 juin, mais lui écrivait à nouveau le 14 pour l'informer que le prieur de Flers avait rendu l'âme " aujourd'huy à 7 heures du matin".(z9.

1758-1789 : Henri Catherine Frémont(DC la)

D C 3 Notes diverses. Il y eut un peu après Marquette un Adam ----- Reussel, de Saint-Vincent, qui fut chapelain d'Auby. Sa tombe était visible dans l'église de Flers en 1568.

Rapport de St Vincent et de ses dépendances d'après Frémont ; en 1765 :

Mr de Mostuéjols, commendataire de l'abbaye estimée à 7.000 livres
Sainte-Félicité de Montagny, estimée à 3.000 livres,

300 communiants.

Notre-Dame d'Auvers : 1400 livres 850 communiants.

Notre-Dame de Gouzangrez: 1500 livres, 400 communiants.

Saint-Amand de Flers : 3000 livres 600 communiants.

Saint-Maxime(?) d'Ivillers: 900 livres 72 communiants.

St Denis de Neuilly en Th.: 1200 livres 900 communiants.

Un canoniat à la Cathédrale, St Frambourg, St Rioul. (St Evremond n'est pas mentionné.

Cures séculières : Gouvenché(?) 500 livres, Devaise(?) 600 livres

Fontaine : 600 livres, Bray(Bray) 500 livres.

Sainte-Maxence d'Ivillers.

DD 1 - Origines : Sainte-Maxence d'Ivillers, proche de Pont-Sainte-
 ----- Maxence dans l'Oise, était une chapelle royale
 qui fut donnée à Saint-Vincent avec ses dépendances, avant 1129, et
 sans doute par Philippe I^o(a). A ce titre, elle est le plus ancien
 prieuré de Saint-Vincent, le plus petit aussi, et celui sur lequel
 les documents sont les plus rares(b).

DD 2 - Prieurs : En 1455 : Pierre Richevillain, qui n'avait alors
 ----- que 21 ans, en était prieur, avant d'aller à Flers
 puis d'être élu abbé de Saint-Vincent(a).

Plus tard, Nicolas Barbe rempli la charge de pri-
 eur d'Ivillers, avant d'être à son tour élu abbé(b).

En 1486-1509, Jean Colaye ou Collaye cumule les
 charges d'Ivillers, de Saint-Laurent aux Bois et de Chemeny au dio-
 cèse d'Orléans en y joignant la prébende de Saint-Evremond. Par la
 suite, il s'en va à Marines, puis à Auvers. Ce n'est pas très sé-
 rieux, étant donné les moyens de locomotion de l'époque !(c)

1579 : Pierre Havé, de Saint-Vincent, est nommé
 prieur le 23 juillet, mais il est en même temps prieur-chapelain de
 Saint-Laurent aux Bois.(d).

1622 : Rharles de Louvencourt, laisse sa place
 de prieur à René de Louvencourt, religieux de Saint-Vincent. Sur
 ces entrefaites, René est nommé à Flers, s'y rend, mais revient
 presque aussitôt à Ivillers où il se trouve encore en place en 1643
 (e)

1759 : Le prieur se nomme Ciras(f), puis c'est
 un sieur Jeunehomme(g).

1769 : Le prieur Maugin restaure l'église. C'est
 sans doute à cette restauration que sont dues les belles boiseries
 du choeur actuel(h)

1789-1792 : Prieur : Philippe Trouvain(i).

Dépendances E

Sainte Félicité de Montagny.

DE 1 - Origines : L'Eglise de Montagny, dédiée à Sainte Félicité,
 ----- fut donnée à Saint-Vincent en 1154 par Thibaud,
 évêque de Senlis, à la prière du Roi Louis VII et de plusieurs
 grands personnages(a).

L'histoire de ce prieuré est riche en tractations de toutes sortes, mais qui relèvent de la petite histoire locale, plus qu'elles n'intéressent Saint-Vincent, en dehors de l'un ou l'autre fait qui ont été racontés ailleurs(b).

DE 2 : Prieurs : nous en connaissons peu.

----- En 1486(a)

En 1497, Martin Deslyons, qui lui succéda sans doute après avoir été prieur à Neuilly en Thelle. Il était en même temps prieur de Saint-Vincent(b).

En 1739, Jean-Baptiste Masselier, religieux de Saint-Vincent, prieur de 1739 à 1759 et sans doute plus longtemps(c)

Enfin, Coculin qui fut probablement le dernier prieur, en 1786,1787,1789(d).

Dépendances F.

Saint Denis de Neuilly-en-Thelle.

DF 1 Origines : L'église de Saint-Denis de Neuilly-en-Thelle fut ----- donnée à Saint-Vincent par Philippe I^o de Dreux, évêque de Beauvais(a). Quelques années plus tard, l'archidiacre de Beauvais y ajoutait la chapelle de Belloy(a).

Les archives de l'Oise contiennent de nombreux documents sur les donations faites à Saint-Vincent, en faveur de ce prieuré, aux XII^o, XIII^o et XIV^o siècles. Il y a par contre de moins en moins d'archives en allant du XV^o au XVII^o siècles. La dernière pièce est une sentence de 1648(b). On trouve mentionné un grand nombre de nobles donateurs. Il serait intéressant de feuilleter de très près ces dossiers.

DF 2 Prieurs : En 1451, Jean Odot, religieux de Saint-Vincent, ----- qui fut par la suite prébendé de St Evromond(a).

En 1486, Martin Deslyons, déjà mentionné à Montagny(b).

En 1491, le 8 décembre, Raoul Thibault résigne sa charge de prieur à Etienne Thibault, son parent sans doute, car il y a beaucoup de Thibault à Neuilly et leur successeur, Jean, avait dû y naître(c)

En 1499-1504, Jean Thibault, qui devint abbé de Saint-Vincent sous le nom de Jean VI(d).

En 1505, Jacques Moictier, un girovague qui habitait Marines tout en étant prieur de Neuilly, après avoir passé quelques temps

à Saint-Laurent-aux-Bois(e).

1518 : le 28 juin, Louis de Béthisy quitte Neuilly-en-Thelle pour Flers et laisse la charge à Louis Tirelet, qui a son tour quitte Neuilly pour Flers, la même année.(f), et ma même année encore Robert Hamelin leur succède avant d'aller prendre place à Saint-Laurent-aux-Bois(g).

1535 : Jean Thibault, qui est en même temps vicaire général de l'abbé de Saint-Vincent : Jean Thibault(h).

1564, le 21 février, Jacques Lemoyne cède sa place de prieur à Pierre Havé, qui devient en 1573, vicaire général de l'abbé, puis prieur de St Laurent(i).

1749-1756 : Pierre du Marché est prieur vers cette époque. Il est religieux de Saint-Vincent(j).

1759 : Prieur : Peyre(k).

1789-1792 : Prieur : Roujeon religieux de Saint-Vincent(l).

Dépendances G.

Saint-Laurent-aux-Bois.)

DG 1- Origines. Situé sur la route départementale qui joint Othis à Plailly, par Beaumarchais, le domaine de Saint-Laurent garde le souvenir du prieuré ancien. Il fait actuellement partie du département de Seine et Marne, et du diocèse de Meaux; mais jadis, il dépendait de Senlis tant au spirituel qu'au temporel.(a).

Les terres de Saint-Laurent furent donnée à Saint-Vincent par Guillaume de Garlande, fondateur de l'abbaye de Livry. La chapelle fut donnée par Henri, évêque de Senlis, vers 1185(c).

DG 2- Les Prieurs.(a) Jean, religieux de Saint-Vincent(b). A cette époque, ^{vingt} ans après sa fondation, le prieuré ne devait pas être bien riche, malgré quelques dons ou tractations en 1205-1206(c). Les voisins généreux s'en inquiétèrent: Adam de Chambly, évêque de Senlis, donne une maison en 1235 et ses droits sur la foire de Saint Laurent. Le curé d'Othis abandonne ses droits curiaux sur le prieuré. Les seigneurs de Gonesse et de Mortefontaine donnent, l'un sept arpents de terres à Moussy, le-Neuf en 1235, l'autre 4 arpents de bois au pied de Montmélian, vers la même époque(d).

Hugues : XIII^os.(e) Les grands bienfaiteurs sont Guillaume des Barres et surtout son fils Guillaume, dit "Cluignet"(celui qui

cligne des Yeux), l'un et l'autre chevaliers, si bien que vers le milieu du XIII^e s., le prieuré possède en plus des biens de fondation, 80 arpents de terres et de bois, répartis en plusieurs pièces. Ce n'est plus la misère, mais ce n'est pas encore l'aisance, car le revenu doit faire vivre deux religieux et sans doute aussi le fermier et sa famille(g).

Geoffroy(1300)(h). Au début du XIV^e siècle, le prieur s'efforce d'étendre les biens du prieuré, et, semble-t-il, de les regrouper, ce qui doit être la raison des achats, ventes ou échanges de plusieurs pièces de terre à Goualle, près de Plailly, entre 1311 et 1322.(i).

En 1339, l'abbé de Saint-Vincent signe une transaction avec Marie, dame de Longperrier (Marie de Biaumarchais) et cet acte clôt une période de 150 ans pendant laquelle le prieuré s'est peu à peu accru et peut faire **vivre** honnêtement les religieux qui s'y consacrent au service de Dieu. On peut d'ailleurs se demander ce qu'ils y faisaient. Si leurs principales occupations étaient la prière et les offices, ils auraient gagné à rester à Saint-Vincent. Il devait y avoir à leur établissement dans ces bois, une raison apostolique. Les campagnes étaient sans doute plus peuplées que maintenant et moins groupées. La chapelle St Laurent devait servir de desserte pour quelques fermes qui l'avoisinaient et cela permettait aux fidèles du coin d'éviter les quelques cinq kilomètres qui les séparaient de l'église d'Othis.(i).

Après cette transaction, pendant près de 150 ans, Saint-Laurent disparaît de l'histoire et tombe peu à peu en ruines : il n'y a que trop de raisons pour cela en ces périodes troublées : Guerre de Cent Ans, troubles à Paris, Peste Noire, révoltes des Paysans "Jacques Bonhomme", incursions de bandes armées et des Grandes Compagnies, luttes entre Armagnacs et Bourguignons, etc.... C'est plus qu'il n'en faut pour faire disparaître le pauvre petit prieuré.

Jean Collaye(j)1486-1491. En 1488, il n'y a plus qu'un chapelain : Jean Collaye qui est en même temps prieur d'Ivillers et ne doit guère avoir de possibilité de desservir Saint-Laurent qui n'est habitable, dit-il "que par les bestes sauvages"(k).

Il sollicite des dons et s'engage à reconstruire la chapelle si on veut bien l'aider. Il doit y parvenir car il reprend le titre de prieur. Mais il est bientôt remplacé par Jacques Moictier(1) qui va régir le prieuré, vendre, acheter, baillier, recevoir, pendant vingt-cinq ans, interrompus par une absence de cinq ans.

Robert Hamelin(m), pendant une quinzaine d'années continue l'oeuvre de ses prédécesseurs.

Nicolas Maure lui succède en 1543(n) et reçoit sa nomination du Pape. Est-il commendataire ? ou religieux de Saint-Vincent ? Il est bien possible qu'il soit religieux de Saint-Vincent et que la nomination pontificale ne vienne que pour renforcer l'autorité de l'abbé.

Philippe Roussel(o) en 1587 reçoit aussi sa nomination de Rme

Esct-ce que Saint-Laurent ne serait pas devenu un poste intéressant, objet d'intrigues et de convoitises ? Toujours est-il qu'une petite histoire significative s'y passe en 1650.

Le prieur François Arnoult(p) venait de mourir. Jean-Philippe Berthier(q), abbé, nomme aussitôt à sa place, en juillet, François Le Musnier ou Le Mercier. Mais Arnoult avait eu la malheureuse idée de mourir en juillet, mois des "gradués" ce qui donnait à l'évêque de Senlis le droit de nomination. Nicolas Sanguin, évêque affirme son droit et nomme en octobre, François Legrand, comme chapelain de Saint-Laurent. Sur ces entrefaites, le Saint-Siège intervient et nomme à son tour Antoine Lacaze ou de la Case dont la nomination résiste à tous procès. La mort seule aura raison de lui 38 ans plus tard, car Laurent de Bergerat, abbé, nomme Pierre Buisset, prieur de Saint-Laurent(s,t).

Le dernier document connu, signé de Pierre Nublât, prieur, date de 1786(u).

Dépendances H.

Prébende de Saint-Evremond de Creil.

DH 1 - Origines. On ne sait rien de la vie de St Evremond sinon ----- qu'il mourut vers l'an 720, après avoir fondé l'abbaye de Fontenay-les-Louvets au diocèse de Sées, dans l'Orne. Cette abbaye fut détruite par les Normands. Les reliques du

saint furent transportées à Creil, tant pour les protéger que pour protéger la ville sur laquelle pesait aussi la menace normande. Ce fut Bernard, comte de Senlis, Seigneur de Creil, dont il venait de fortifier le château qui se chargea de la translation en 944. Il fit placer le corps dans l'enceinte fortifiée. Au siècle suivant, après avoir appartenu à une famille de Creil, le château et son domaine devinrent propriété des comtes de Clermont qui bâtirent une église collégiale pour abriter dignement les saintes reliques. Six prébendes furent instituées pour assurer le culte divin. Hugues, Seigneur de Creil, fils du Camérier Rainald, et Valerand, son parent par le sang et son associé dans la chatellenie, offrirent une de ces prébendes à Saint-Vincent, (a) à charge chaque année, le 10 juin, de prendre part à la fête patronale par la présence des religieux et leurs offrandes.(b).

La prébende fut donc desservie par des chanoines de Saint-Vincent ou des intermédiaires. Mais les difficultés ne tardèrent pas à survenir : les religieux de Saint-Vincent ne reçurent pas leurs traitements et Pierre de Dammartin, évêque de Beauvais, dont dépendait la collégiale de Creil, dut intervenir assez vigoureusement(d)(e,f,g,h,).

DH 2 - Les prébendiers. Nous ne connaissons pas les noms des ----- premiers prébendiers et encore moins leur histoire. Nous savons seulement que les Guerres provoquèrent une longue interruption dans le service de la prébende par Saint-Vincent. Mais en 1445, l'abbé Jean IV, venait en personne présenter au Chapitre de Saint-Evremond, le nouveau prébendier : frère Robert Lerbier(a) que l'on retrouve neuf ans plus tard prieur d'Auvers.

Son successeur fut vraisemblablement Jean Odot(b) qui eut quelques difficultés avec le chapitre et gagna contre lui un procès, car les chanoines de Saint-Evremond refusaient de le loger dans les locaux canoniaux de Creil(c).

En 1486, Nicolas Barbe, futur abbé, était prébendé(d).

Le 9 décembre 1610, fut installé frère Benoit Trouvin qui devait avoir environ quarante-cinq ans(e,f).

En 1626, c'est frère Jean Dollé qui est prébendé, mais le

chapitre manque de zèle et l'un ou l'autre des six chanoines s'absente souvent et sans raison valable. Pour remédier au mal, les six chanoines décident d'un commun accord d'employer un système de pointage afin de contrôler les présences. Il font donc fabriquer 125 méreaux ou jetons de présence : trois par jour pour chaque prébendé. L'hebdomadaire est chargé de remettre chaque fois un jeton aux présents et, lorsqu'un chanoine passera au "guichet" à la fin du mois, on pourra recevoir un "salaire" proportionné aux présences effectives (g,h).

Le 23 avril 1630, fut installé frère Antoine Guérin (i).

En 1640, le prébendé était frère Jacques Reboul, qui fut dispensé, moyennant finances, de "dire, chanter et célébrer le divin service du jour et feste de Mr Saint Evremond qui eschet le 10 juin" (j,k).

Fr. Reboul résigna sa charge en 1646 (l) et le 29 mai de cette année, frère Antoine Richer (m) fut installé à sa place. Il mourut vers 1665 après une maladie pendant laquelle Louis Broulart, son domestique indélicat, se prit pour son légataire universel et fit main basse sur plusieurs objets appartenant à son maître. Saint-Vincent intenta un procès au voleur qui dut rendre gorge. (n). Frère Richer laissa sa prébende à frère Charles Hochart, qui en prit possession le 3 octobre 1665, mais y demeura à peine six mois (o).

En effet, le 1^o mars 1666, il était remplacé par frère Louis de Montataire (p). Frère Michel Prévost fut installé le 17 juillet 1672 (r). Le 5 avril 1677 c'était le tour de frère Nicolas de Beaurains (s)(t). Ce fut sans doute frère Damien Noël, installé le 26 juillet 1683 qui lui succéda (u) et deux ans plus tard le 29 juin 1685, laissa la charge à frère Antoine Noël, qui était sans doute son parent. Ce brave André Noël eut un procès avec le chapitre en 1696, car l'un des chanoines de Creil, François laurens prétendait "que le chanoine régulier n'a qu'une place fixe qu'il dit estre la cinquiesme des six qui composent le Chapitre, et par conséquent ledit Noël ne peut pas monter au dessus de luy, ni oppiner et signer au chappitre....". Il semble bien que la sentence trancha en faveur du prébendé de St Vincent (v).

Frère Raymond Pelon fut installé le 29 décembre 1712.(w)

Frère Antoine Pannier, installé la 28 janvier 1723 (x). Il quitte la prébende en 1749 ou 1750 et vend ses meubles(y,z).

Il semble qu'il ne soit pas remplacé les années suivantes car la chapitre de Saint-Evremond ne peut plus assurer l'entretien de ses prébendés, mais vers 1760, la prébende est donnée à un chanoine prémontré qui la conserve plus de vingt ans.(aa).

Le dernier prébendé de Saint-Vincent est le frère Audinet, religieux consciencieux qui disparaît de Creil en 1790 et de Saint-Vincent en 1791(bb).

Tables des Matières et autres

- - - dépendances.- - - - -

- DA 1 : Notre-Dame d'Auvers. pages D1 à D9
 DB : Saint Rémy de Marines et N D de Gouzangrez D10-12
 DC : St Amand de Flers et ND d'Auby: D13 - D 20
 DD : Sainte-Maxence d'Ivillers:D 21
 DE : Sainte Félicité de Montagny: D 21-22
 DF : Saint Denis de Neuilly en Thelle: D22-23
 DG : Saint-Laurent aux Bois: D23-25
 DH Prébende de Saint-Evremond de Creil : D 25-28
 DI / Prébende de Notre Dame de Senlis(a)
 DJ : Prébende de Saint-Rieul(a)
 DK : Prébende de Saint-Frambourg(a)
 DL : Blancmesnil.(a)
 DM : Bray (a)
 DN : Gouvieux.(a)

Nous nous contentons de donner des références en notes pour ces différents biens. Cette liste est d'ailleurs incomplète et il n'est pas possible d'envisager actuellement l'étude de ces différentes possessions de Saint-Vincentt

DA : Notes sur Auvers. DABibliographie :

- 87 : Mataigne : Auvers au XVI, XVII° cf Bbg
 88 : Mataigne : Histoire de la Paroisse et de la Commune d'Auvers, du IX° à nos jours. Cf Bbg
 89 : E.Mesplé : Saint-Vincent et Auvers. Manuscrit 1959: cf Bbg
 91a: E.Mesplé : Notes complémentaires. 1960. Manuscrit.
 91b: Mataigne : Auvers au XVIII° siècle. 1924.
 91c: E.Régnier: Excursions archéologiques dans le Vexin Français. 1922.
 91d: L.Brécy : La belle église Saint-Maclou de Pontoise". (page 28 : "...au bas d'un pilier, sous l'escalier du jubé, pierre tombale d'un ancien curé d'Auvers-sur-Oise, Renaud Barbier, inhumé dans l'église"(1596).(cf DA 5 et nDA 5 i)

DA 1-a-Les Thermes, près de Cluny ???

b-C'est une supposition, car deux enfants de Louis; garçons ou filles y étaient déjà ensevelis. On sait le souci que Louis VI avait de Saint-Victor, qui se trouvait près de l'emplacement de la Halle aux vins.

c-Bbg 4 II 88

d-Bbg 77 I 25 et 33 "Il l'a (Saint-Victor) depuis comblée des faveurs de sa royale munificence, et, pour lui donner une marque de la vérité de son amour, il a voulu que plusieurs de ses fils, nos frères défunts, y fussent enterrés" (charte de Henri archevêque de Reims fils de Louis VI, écrite en 1146) : citée page 23

e-Auvers-sur-Oise en Seine et Oise, actuellement diocèse de Versailles, jadis en celui de Rouen.

f-Bbg 91a page 18 et Bbg 91b page 35

g-Bbg 96 I, 1 et PJ 11

h-Bbg Notre-Dame d'Auvers n'était pas encore église paroissiale Ce ne fut que vers la fin du règne de Philippe-Auguste qu'elle dut prendre ce titre.

i-Bbg 96 I 3 Bbg 88 page 169 Bbg 89 Page 6

DA 2-g; Elle avait 25 m. de long mais été très étroite. Bbg 91c, 105

b- Bbg 91 c, 105 et Bbg 91a page 14.

c-Elle semble avoir appartenu à Saint-Martin de Pontoise qui de temps à autres y percevait des droits et le prieur de N.D. devait en avoir la charge spirituelle. Bbg 89 p.5 et Bbg 91a p.18

d-Bbg 91c p.85 cité par Bbg 91a page 13.

e- id et Bbg 91a p.12

f-St Leu d'Esserent, sur l'Oise.

g-Port Saint-Vincent Bbg 91 a page 1 et 18 (Bbg 91b p.37)

h-Bbg 64, 643

i- Bbg H 64, 643.

DA 3-a-Bbg 89 p.6 Bbg91c p.105 Bbg 88 p.169

b-C'était la chapelle des Lépreux : Bbg 91b p.66 cité par Bbg 91a p.9

c-voir DA 2 d

d-d'après une inscription manuscrite qui se trouve dans l'église d'Auvers et qui date de Robert de 1234. Cette inscription est due à Mataigne. (BBg 91a l

e-Bbg 91 a page 1 et Bbg 88 pages 62,68,146,148,etc...

f-Bbg 91d page 16 citant Mataigne ~~88~~Bbg 88 ?

g-Est-il de Neuilly en Thelle, prieuré appartenant à St V. ? Il y a plusieurs Neuilly dans les parages. Bbg 89 p.5

h-26 mars 1306 Bbg 88 page 16 sq.

i-Bbg 87 page 103

j- Bbg 96 pp 425-426. Le nom de Butry apparait pour la première fois en 1331 dans les titres de l'abbaye: Bbg H 64,643 et Bbg 88 page 105

Saint-Vincent possède aussi plusieurs terres à Auvers en 1413 Bbg 96 p.427 : baux. voir aussi Bbg 88 p 150 :

DA 4-a-Bbg 87 p.103 et Bbg 89 p.7

b-Bbg 87 p.103 Bbg 88,p.184 Bbg 89,p.7 et Texte n°51: Robert Lerbier avait été auparavant prébendé de St Evremond de Creil en 1445.

c-Chevillard cité en 1482 et 1484: n53 a et k, à Marines en 1490 : n54 e et T.54, n55j. Né en 1407 : n53 k.

d-Bbg 96 voir Auvers Bbg87 p. ? Bbg 88 , 184 Bbg 89 p.7, Bbg 88 p.146.

e-Bbg 88 p.146.

f-un contrat de vente en témoigne : cf Texte 53, Bbg 96,p. 444.

g-Bbg 87 p. ? Bbg 89 p.7

h-Bbg 96 art Auvers. à moins qu'il ne fut vice-prieur de Pierre Richevillain s'il faut admettre que l'abbé de St Vincent était en même temps prieur d'Auvers.

DA 5-a-Inscription manuscrite d'Auvers cf DA 3-d et Bbg 88,184

b-Bbg H 64, 644

c-Note de l'Abbé Constantin, ancien curé de Marines. Texte: 54, n56a, voir aussi Ivillers, Saint-Laurent, Marines. Bbg H 64,638, Bbg 88 p.184. Bbg 87 p.103

d-Id Constantin id Bbg 64, Bbg 87, Bbg 88 et n55j.

e-Sur la chapelle de la Vierge, sur la statue de Notre-Dame d'Auvers et sur les pèlerinages qui eurent peut-être lieu : Bbg 91a pages 21 et passim par Melle Mesplé.

f-Bbg89,13 Bbg87 ? Bbg 88 160 et passim. La chapelle St Nicolas desservie en 1543 par Robert Dalogne.Chapelain présenté par St Vincent Bbg 88 160. Bbg 91a p.21

- g-Bbg 89 page 7
- h-Bbg 89 page 8 et 9la page 2
- i-Bbg 88 p. 184 Bbg 87 p.103
- j-Bbg 87 p.103 Voir n72k et n74p. Il fut remplacé à Gouzangrez par Jacques Dolé. (Dépoix)
- k-Bordereau confie Auvers à Chérouise et à Loveau en 1598-9: Bbg 87 page 103, Bbg 88 p.184 Bbg 89 p.8. Le chapelain de St Nicolas en 1603 était Florent Finet. Bbg 88 p.160
- l-Bbg 88 p.184 Bbg 87 p.103 Le Moyne avait été aumonier et confesseur de Catherine de Ganzague-Clèves duchesse de Longueville. Il mourut à 69 ans le 29-9-1647, enseveli dans l'église d'Auvers : Bbg 9la pages 2 et 3.
Une confrérie du Rosaire fut érigée à Auvers le 30(12-1617. Bbg 9la p.22 et 21 : y eut-il des pèlerinages à Notre-Dame d'Auvers ?
- m-Jean Dupuy ne devait pas être de Saint-Vincent, à moins qu'il ne fut un des anciens chanoines-non réformés ce qui expliquerait ces privautés avec la pauvreté et l'obéissance.
Bbg 89 p.9 Bbg 64 Auvers. Bbg 88 p.121 et 184.
- DA 6-a- T.91, n76c, 92d, Bbg99 p.65 Bbg 89 p.9 Bbg87 p.103 Bbg 88,184
En 1636, le chapelain de St Nicolas était Pierre Romaru. De 1659 à 1698 c'était Pierre Postolle.
- b-Bbg 87 p.103 Bbg 88 p.184
- c-Frère de Jean de Leyrit, chatelain d'Auvers. Bbg 87 p.103, Bbg88 p.184 Bbg 89 p.9;10. Pierre Postolle : né en 1621 mort en 1698.
- d-Bbg 89 p.1
- e-Bbg 9la page 16
- f-Bbg 89 p.10 et 11 Bbg 9la p.3
- g-"interminable paroisse" dit le Père Motte. De fait elle a 6 km. et même 8 km jadis. Bbg 9la page 3
- h-Texte n°65. La cloche fut bénie par Motte : 1m17 de diamètre et 0,94 de haut Bbg 9la p.3 et 17-En 1737 un Postolle était encore chapelain de St Nicolas.
- i-Voir Paillé de Hernandez. Rolland ou Roland est sans doute de St Vincent et on comprend alors ses tendances jansénistes. Bbg 89 pages 1 et 11 Bbg 87 p.117 Bbg 88 p.184
- j-Bbg 89 1 et 11 Bbg 87 p.117 Bbg 88 184 et 176-Il y avait à Auvers en 1777 une confrérie Saint-Vincent avec un autel, pour les vigneron.
- DA 7-a Bbg 91b p.65. Bréard prêta serment lui aussi.
- b-Chéron de la Bruyère représenta la commune d'Auvers à la réunion des Etats Généraux tenue à Senlis le 11 février 1789. Quant à Mauriceau, il se fit remplacer à l'Assemblée du Clergé à Senlis par son frère le Père Marie-Etienne Petit, prof. de Philo à St-Vincent Bbg 80 Tome II p.506
- c-Ce fut Mauriceau qui présida l'élection de la Municipalité d'Auvers dans l'église de l'Isle-Adam, le 7 mars 1790. Les biens de St Vincent furent vendus peu après. Cf Bbg 88 et 9la.

d-L'officier d'Etat-civil nommé le 9-12-1792 était Denis Vidoccoq. Mais le brave homme maniait mal la plume et offensait gravement l'orthographe. De plus les allées et venues fréquentes à travers le bourg pour établir les constats de décès, de naissances et autres ne devaient guère l'enthousiasmer. Il fut sans doute bien heureux de passer ses registres à Mauriceau qui ne demandait sans doute pas mieux que de remplir une fonction qui favorisait si bien son ministère.

e-Cette niche est surmonté d'un calice taillé dans la pierre, mais elle ne dut pas avoir originairement une destination cultuelle. Ce calice est sans doute aussi bien une coupe et cette niche : un coin où le maître du chai posait la coupe avec laquelle il goûtait le vin. Voir plus haut : T.DA 5

f-Il procéda même à un mariage le 29 décembre 1794.

g-Bbg 91b p.78. Bbg 91a p. 4. "En 1795 les baptêmes sont nombreux car non seulement il y a ceux des années précédentes, mais on lui amène encore des enfants du voisinage. Des gens de Mériel viennent aussi lui demander de les marier: 13 avril. Il fait un premier enterrement le 15 mars...etc...Enfin le 11 octobre 1795, l'ex-prieur fit devant la municipalité la déclaration suivante, obligatoire ... "Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain, et je promets soumission et obéissance aux lois de la République". Bbg 91b cité par Bbg 91a p.5

Le 4 novembre 1795, les élections donnèrent comme résultat à Auvers : Président, l'ex-Prieur Mauriceau, secrétaire Chéron, etc.. Pour être élu il fallait n'avoir pris part à aucun mouvement séditieux, mais en même temps il fallait n'être ni parent, ni allié d'émigrés. (id)

h-Bbg 89 pages 2,4,6,11,13,15. Bbg 87 p;117. Bbg 88 p.184

i-L'étude sur Auvers appellerait beaucoup de notes complémentaires.

j-Listes des prieurs d'Auvers connus, avec leurs dates :

Fondation : 1131	Louis Midorge: 1660-1661
Robert : 1234	(Pierre Postelle 1661)
Simon de Neuilly : 1261	Guillaume de Leyrit: 1661-1697
Jean : 1304	Claude Motte: 1697-1741
Eudes Dubois: 1306	Charles Anj.Rolland:1741-1775
Thomas Cardon: 1424,1426	Franc.Ch.Le Normand de V.1775
Esprit/Léonard	Nicolas Louis Osmont:1775-1779
Jean Dumas : 1426	François-Cl.Mauriceau: 1779-1811.
Robert Lerbier : 1454	
Jean Chevillart: 1455 à 1476	
Pierre Richevillain:147,1491	
Pierre Pinot: 1500,1509.	
Jean Collayc: 1509 à 1517	
Jean Marchand: 1517	
Louis de Jouy: 1521-1567	
Menault Barbier:1567-1596	
(Denis Bourgeot) 1596	
Jean Guériboult 1596	
Claude Chastou: 1596-1604	
(Louis Bordenau: 1598)	
Adrien Guinet: 1605-1619	
Jean Dupuy: 1619-1636	
Jean Jaulnay : 1636-1660	

DB - Notes sur Marines et Gouzangrez - DB.

DB 1-a-L'histoire de Marines a été écrite par Georges Veyret (Bbg. ---- 90). C'est un ouvrage manuscrit, en trois volumes, qui se trouve aux Archives de Seine-et-Oise et dont la commune de Marines possède une copie. Cet ouvrage n'a pas été consulté dans son ensemble pour la rédaction des notes présentes, et pas davantage les Archives départementales de Seine-et-Oise aux fonds Auverg, Marines, Gouzangrez.

Négliger une documentation aussi importante peut sembler inadmissible. Mais il n'est pas possible à l'auteur de ces notes d'aller consulter actuellement ces sources, ni de retarder le récit de l'histoire de Saint-Vincent, pour des questions qui sont tout de même secondaires dans l'ensemble de cette histoire.

Des notes complémentaires rectifieront ou compléteront par la suite ce texte qui sera prudent.

b-Ceci paraît un peu étonnant car la donation d'Auvers faite par Louis VI en 1131 (Pj 11 et 11bis) ne parle ni de Marines ni de Gouzangrez. C'est Georges Veyret qui l'affirme et il doit avoir ses raisons. Il ajoute même un fait curieux : vers 1130 des moines défrichaient le Rosnel (hameau à 2km500 au nord-est de Marines) Ils préchaient la parole de Dieu après avoir acquis une solide instruction au cours d'un long noviciat dans le "collège de Senlis". Martin (Bbg 86) parle du XIII^e siècle au début: c'est certainement plus vraisemblable, mais l'expression "collège" si elle est exacte reste au moins curieuse.

Veyret fait sienne une opinion intéressante de Dom Duplessis, dans Géographie de la Haute-Normandie. Le roi Louis était comte du Vexin et dans cette région frontrière de la Normandie anglaise, son autorité était encore mal établie. Pontoise était alors la porte de Paris. Auvers, Marines et Gouzangrez en constituaient les boulevards. De fait Gouzangrez situé au bord de la Chaussée Jules César et sur un plateau d'où le regard découvre tout le pays entre Pontoise, Magny, Chaumont, Gisors et Marines, constitue un excellent poste d'observation. Le clocher de l'église a encore l'allure d'une véritable tour d'observation. Aucune troupe ne pouvait se mouvoir dans un rayon de 8 km sans être aussitôt aperçue par un gueur placé sur la tour de l'église.

Marines était au contraire placée dans un vallon, environnée de prairies marécageuses. Mais sur les hauteurs voisines, les Hautiers par exemple à un kilomètre au nord, on pouvait facilement surveiller le grand chemin de Charé et contrôler l'activité des petits seigneurs locaux : Santeuil, Le Perchay, le Rosnel,...

Auvers commandait le débouché d'une troisième route qui franchissait l'Oise par un bac et par un gué.

Ainsi, Auvers, Marines et Gouzangrez constituaient trois positions importantes et si la piété et l'amitié avaient eu une part importante dans le geste du roi Louis VI, il semble bien que le calcul et la prudence y aient été aussi pour quelque chose.

Pourquoi alors avait-il choisi la jeune abbaye augustinienne pour jouer ce rôle d'avant-garde sur les marches de la France ? Il est assez vraisemblable de penser que Louis VI n'avait guère le choix. Saint-Martin de Pontoise était de fondation anglaise et Saint-Denis en France avait de trop vastes possessions en territoire anglais pour avoir des coulees bien franches. Par contre, Saint-Vincent, jeune abbaye en plein essor, d'origine royale, de coeur et d'intérêts français pouvait être une excellente auxiliaire de la politique française.

Georges Veyret ajoute qu'une brillante succursale de l'école abbatiale fut ouverte à Marines et rendit de grands services.

d-" Eugène, Serviteur des Serviteurs de Dieu à notre aimé fils Baudoin, abbé de Saint-Vincent de Senlis, et à tous ses frères....nous vous confirmons.....l'autel de Marines avec les terres et les dîmes appartenant au même autel...Item, dans la même ville, les vignes et terres et revenus du don de Garnier, Chevalier, ou donnés par d'autres fidèles.....L'autel de Gouzangrez, avec.....etc....Fait l'année de l'Incarnation du Seigneur : MCLXVII ". (Traduction large, semble-t-il).(Citée par Veyret).

e-PJ. 23 et 23 bis.

f-Ratrou : 1164-1183 Voir H 699

g-1181 : cette date n'est pas très sûre. H 699.

DB 2-a-La liste est tiut à fait incomplète, surtout au début.

b-H 706 "Vente ""canonicis de Marinis qui sunt de ecclesia Sancti Vincentii"", moyennant 13 livres 10 sous du fief du tiers de la dîme de Marines, par Girard du Perchay. La renonciation par le vendeur eut lieu ""apud Cartium""(Chars) avec l'approbation de son fils Richard, en présence du délégué de l'archidiaque du Vexin entre les mains duquel fut résigné le fief, et de Thierry et Elinand, chanoines de Saint-Vincent; Garnier, curé de Marines; Herbert, curé de Ws ""Hues""; Aymard curé du Perchay; Guerry, curé de Magny; Albert et Garin de Muadétour, clercs; Gautier de Marines et ses fils, Pierre et Garnier; ""Théobaldo infante"", Guillaume de Nucourt, etc...Elle fut ensuite confirmée dans l'église Sainte Marie Madeleine du Perchay, par le vendeur qui investit Elinand, prieur de Marines, et plaça, comme symbole de l'investiture, un livre sur l'autel, le tout en présence et avec le consentement de sa femme Agnès, de son fils Richard et de Béatrix, femme de celui-ci; d'Agathe sa fille; d'Herbert, doyen de Ws, et de plusieurs autres. 1190 H 706, page 178.

c-H 706 page 178 : "Donation faite à l'église de St Rémi de Marines, par Gautier de Santeuil, avec le consentement de sa mère ""Aelcs"", de sa sœur Beatrix, et de sa femme Agnès, du champart de "Champ doleht" à Marines. Témoins : Elinand, prieur de Marines; Robert Polcin; Haimard du Perchay; Guillaume, curé de Moussy; monseigneur Guillaume de Chars; Herbert, curé de Brigancourt; Robert le vicomte; Richard de Bachaumont; Gautier de Marines, Pierre de Chars; Gautier de Chars, père de celui-ci et plusieurs autres". 1202.

d-H 706 : donnat gain de cause au prieur de Marines contre Gautier Jambon.1212.

e-Bbg 86

d-En mars 1225, Henri, abbé de SV "Moi, Raoul, Seigneur de Marines, je veux faire savoir que mon père et ma mère, de bonne mémoire, avaient donné à Dieu et à l'église de St R. de M. et aux Chanoines de S.V. de Senlis qui y servent Dieu, à prendre chaque année et en perpétuelle aumône, en la champart de Marines et en la dîme du blé, c'est à savoir aux dits chancines : 3 setiers et à la fabrique de l'église St Rémy : 3 setiers, et moi, en l'honneur de mes parents, j'ai voulu et concédé ce don afin qu'il demeure ferme et stable. J'ai fait mon signe et l'empreinte de mon sceau sur les présentes lettres. MCCXXV au mois de mars".

Autre acte de 1225 : "Moi, Hugues de l'Isle-Adam, je fais savoir à tous ceux qui les présentes lettres verront que Mathilde de Marines dite "Sénéchale" a donné en perpétuelle aumône à l'église de St V. de S. cinq part de tout le fief qu'elle tenait de moi à Marines, laquelle aumône pour le salut de mon âme et pour le remède des âmes de mes père et mère. J'ai concédé, loué et approuvé, du consentement et volonté d'Eustache, ma femme.....et afin que cela demeure ferme et stable, à la demande de la susdite église et de la susdite Mathilde, j'ai fait l'apposition de mon sceau sur les présentes lettres. Fait en l'an du Seigneur MCCXXV au mois de Juin". Cité par Veyret. Traduction large.

faux (Il semble que la femme de Raoul ait été Aude et non Eustache !)
(Voir confirmation de cette donation, en 1230 : H 706 Faux)

Ratification de cet acte par Raoul de Marines et sa femme Aude voir H 706. Les dates de Veyret et de H ne semble pas correspondre exactement.

f-H 707

g-Autres actes : Reconnaissance du chevalier Thibaut de ~~Mari-~~ Dampont, d'une rente donnée au prieur de Marines par son aïeule Alelme du Bois. Février 1258 : H 707.

En 1259 : "Moi, Raoul de Marines, chevalier, je veux faire connaître à tous ceux qui verront les présentes lettres que Mathilde de Marines, dite la Sénéchale a donné à l'église de SV de S. en perpétuelle aumône cinq parts de toute la terre arable qu'elle tenait de moi en fief à Marines, excepté son pourpris et son jardin. Moi premier seigneur du fief, ma femme Aude voulant et approuvant cela, j'ai voulu et approuvé la dite aumône. Fait en l'an de grace 1259 au mois de janvier. (Veyret.

Actes divers : septembre 1259, novembre 1259
An 1260, An 1280, février 1261, Avril 1269, An 1270 == H 707

Voir aussi H 703 pour une donation courant sur les années 1258 à 1304

h-Ce personnage est mentionné à propos d'une vente à Chévreuille, près de Nanteuil le Haudoin. H 668

i-Ce nom figure sur la liste dressée par l'abbé Constantin, ancien curé de Marines.

j-En 1399 Bail par le prieur. H 702

k-Ce nom figure également sur la liste des Prieurs par l'abbé Constantin.

l-En 1407 Un bail par le prieur. H 702

m-voir k Oudart = Eudes.

n-Baux en 1450 et 1452 par le prieur : H 702.

o-Le 23-4-1477 : H 707. Voir texte 54-55 et bail par Foulon H 705.

p-H 700 et liste de l'abbé Constantin. Texte 55.

q-Voir H 700 : actes de 1491 à 1498. Jean Chevillart, né en 1407 (n53k), prieur d'Auvers de 1455 à 1476, religieux à St V. en 82 et 84 (DA4 et nDA7j, n53 a et k) avait atteint un âge raisonnable en arrivant à Marines, s'il s'agit bien du même personnage. (T.54 n 54 e et n55j.

m-H 700

s-Baux en 1503,1508 H 704,705

t-H 703 et 705 Il séjourne à Marines de 1510 peut-être même de 1505(H 704) à 1519.

u-Prieur d'Ivillers en 1486(T.54)Prieur d'Auvers 1509-1517 et remplace Jean Marchant en 1517

v-H 700 et 702

w-d'après l'abbé Constantin et H 704

x-d'après l'abbé Constantin

y-H 700

z-D'après l'abbé Constantin

aa- H 700

bb-Il était diacre en 1560(n72k)à Gouzangrez en 1603(n74 p et plus bas sur cette page(3 f) Voir aussi n DA5j et Depoin. H 700

cc-D'après l'abbé Constantin, H 701 et Veyret. Il vient de Gouzangrez(n 74 p et Depoin).

dd-D'Après Veyret et Constantin.

ee-Lettres patentes de juin 1618 du Roi Louis XIII confirmant l'union de Marines à la Congrégation des Pères de l'Oratoire, à laquelle il est d'autant mieux disposé à accéder "que la compassion de l'ignorance des choses religieuses nécessaires à salut, à déffault d'instruction qui est en la pluspart des lieux de la campagne, est un des principaux motifs de leur établissement en l'Eglise de Dieu, pour, par leur labour et exercice, soubz l'auctorité des évcsques, les soulager en un si pénible travail et secourir la misère du petit peuple en une si grande nécessité qu'ils souffrent de la nourriture et consolation spirituelle". H 701. Cela rejoint tout ce que l'on sait de la misère spirituelle de l'époque, dans les vies de Vincent de Paul ou de Jean Eudes. Les prieurs de St Vincent avaient du être assez négligents.

ff-En H 668, Eudes du Bos est cité comme prieur en 1319 et 1321. Il faudrait peut-être ajouter après lui Raoul Harou et François Dabit cités comme chapelains et vicaires le 4 juin 1511, en H 705. Il y avait à Marines deux ou trois chanoines de St V.

DB 3-aH 690

b-H 641

c-H 704

d-Cité comme prieur de Gouzangrez et vicaire général de l'abbé le 23-9-1583 sur les Registres de Ste Geneviève de Senlis n72k et n74p.

e-n72 knn74p,DA 5nnDA7j,Depoin.Ancien prieur d'Auvers.

f-H 700, n72k,74p,nDA5j,Depoin. g-Docteur en Théol. Il faut ajouter François Moulin comme successeur en 1604(DBx2,n74p,Depoin.

h-meurt en 1660.Depoin. i-ne fait que passer en 1660.

H 690. j-H 690 pas de St Vincent. k-Il commence le 14-11-60.Depoin

l-Jacques Antoine meurt le 11-9-1739 H 690

m.Pour 1749 : ? .H 690Il se fait représenter par Béranger de St V. aux Etats du Clergé à Senlis en 1789.

DC 1-a- Bibliographie : Bbg 94 Le manuscrit des "Dépendances de l'abbaye" a été écrit par Henri Catherine FREMONT dernier prieur de Flers avant la Révolution. Il y consigne ses souvenirs, ses recherches et les répète même plusieurs fois. C'est pour une grande part un cahier de brouillon, souvent aussi un registre où il consigne les ventes ou les achats de biens ou en dresse l'état. De ci, de là quelques notes sur les prieurs qui l'ont précédé et dont il a du lire les noms dans les archives qu'il avait sous la main. Certains renseignements font foi : on y voit figurer les signatures des témpins et la sienne en particulier.

Frémont mit certainement beaucoup d'ordre dans l'administration religieuse de Flers et d'Auby, mais les multiples actes qu'il rapporte dans ce registre ne présentent guère d'intérêt et on aurait préféré qu'il y donne quelques aperçus de ses spucis pastoraux. Il ne la fait pas plus que ses prédécesseurs. Ses notes ne sont d'ailleurs pas faites pour cela. Le ton général laisse à penser qu'il fut un saint et digne prêtre.

Il signale que la cure de Raisse ou de Rache, près de Douai(?), était à la nomination de l'abbé de St.V. et du Prieur de Flers qui y nommaient un séculier.

Frémont était né le 30 juin 1730 à St Germain en Laye. Prise d'habit à Ste Geneviève le 7 août 1747; profession le 20 août de l'année 1748. Tonsuré à Rouen en 1750, minoré à Paris en 1750, sous-diacre en 1751, diacre en 1752, Prêtre en 1754. Professeur de Philosophie à Rouen (Monts aux Malades ?), puis à Senlis où il venait de terminer par l'enseignement de la théologie, lorsqu'il fut choisi par le Chapitre pour remplacer Courtier à Flers, le 11 juin 1758. Il prit possession le 20 juin et resta au moins jusqu'en 1789.

Autres ouvrages à consulter : Bbg 96 et Recueil H des Archives de l'Oise cotes 675 à 682 inclus.

b-A beauvais en 1120 ou 1124, à Soissons en 1121, à Arras en 1128, à Chalons en 1129: Bbg 83 Tome II page 206/194 sq).

c-Le 20 février 1131 (Bbg 21, art. Arras) Bbg 83 page 206 : dit en 1131

d-En 1138 Baudoin se rendit à Reims pour la consécration de Nicolas, nouvel abbé de St Nicaise. Il y rencontra Alvisé. (Bbg 83 7-34. Bbg H 577. Bbg 96 577)

e-Gauthier, son beau-père; ses deux fils: Gobert et Hugues; Guy de Saint-Aubin et ses deux fils Gauthier et Hugues; Baudoin et son fils Bernard; sa femme: Ermentrude; ses fils Gocewin, Garin et Gauthier, Aimé et Hugues; sa fille Eormburge et son gendre Sigern. Il désintéressa Adélarde de Spinato qui avait quelques intérêts à Flers, prévenant ainsi toute contestation (H 676)

f-La terre de Foissy avec ses hôtes, une dîme à Auby et le prè de Basperaz entre Flers et Auby. (H 676).

g-H 676 et Bbg 96 âge 583.

h-H 676

i-Voir DA 1 et DB 1

j-Thierry était prieur en 1197. En 1190, un Thierry, accompagné d'Elinand, tous deux chanoines de StV., sont nommés dans une vente qui a lieu à Chars (S&O) et qui concerne les terres dont un Eli-

mand est prieur en 1202. Ce sont sans doute les mêmes personnages.
(H 706)

k-Hélisondre de Courière, nièce du Chavalier Mathieu de Mètres, vend à S.V. des droits de dîmes sur Flers et Auby. Pons, évêque d'Arras, ratifie cela en 1228, et Jean de Mètres, fils de Mathieu, en 1237 (H 676)

ll-Gérard, évêque d'Arras, ratifie cette vente en 1310 (H 677)

DC 2 -a-Liste des prieurs de Flers :

- 1130-1131 : Fondation.
- 1197 : Thierry
- 1396 : R ustan de Cuviliers : sans doute pas prieur.
- 1400 : Cuvelier
- 1421 : Jean de Fontenay ou Villon de Fontenay.
- 1424-1433 : Alexandre Dauget ou Le Durget ou Durget.
- 1434-1438 : Thomas Cardon nommé au 7-4èl734
- 1451-1459 : Guillaume Barthélémy : jusqu'en 1459 "qu'il mourut".
- 1460-1462 : Pierre Richevillain, élu abbé en 1462.
- 1462-1463 : Jean Bontemps (de S.V.)
- 1453-1480 : Georges Prévost: du 45 juin 1463 à 1480 "qu'il mourut".
- 1480-1487 : Raoul Thibault du 31 mai 1480 Intrevention de Guillaume Brodel en 1487 et compétition de Bucquet en 1482
- 1487-1518 : du 1516 : Toussaint de Marquette.
- 1518-1518 : Jean-Louis de Béthisy. Vient et repart.
- 1518-1518 : Louis Tiercelet ou Tirelet : vient et meurt ?
- 1518èl529 : Jean Nonnin se démet le 18 juin 1529
- 1529- : Nicolas Chastellain nommé le 18 juin 1529
- 1533 : Nicolas Bazin.
- 1550 : Jean Thibault.
- 1565-1569 : Philippe Sanguien, de S.V.
- 1575-1579 : François Duhamel
- 1581-1586 : Valentin Manceau ou Mancheau, de S.V.
- 1586-1587 : Jean Duplessis, de SV.
- 1597-1612 : Simon Schier, pas de SV, et Morand Wagon, pas de SV.
- 1612-1623 : Hubert Imbert, pas de S.V.
- 1623-1623 : René de Louvencourt, ne fait que passer.
- 1623-1645 : Luc Cramot, pas de S.V.
- 1646-1677 : Laurent Saladin, pas de S.V.
- 1677-1693 : Nicolas Coquebort, de SV.?, nommé 2-10-77 à 19-5-93
- 1693-1697 : Charles François Melchior Coffin
- 1697-1713 : Louis Nicolas Desseron, de SV.
- 1714-1748 : François Rousseau de Fongrand, de SV ?
- 1748-1758 : François Courtier, de SV.
- 1758-1789 : Henri Catherine Frémont, de SV.

Clercs, chapelains, curés de Flers ou Auby

- 1407 : Vincent de Monciaux (SV?) 1470-87: Toussaint de Marquette
- 1491-1504 : Pierre Prévost (Flers et Auby) de St V.
- 1517-1541 : Jean Cazin 1521-1525: Jacques Auboust (SV.)
- 1525 : Antoine Richard 1526-1537: Pierre Dwez
- 1537 : Jean Régnuer et François de La Tramerie.
- 1551 : Jacques de Brille et Antoine de Billons
- 1573 : Jacques Marquette 1576-77 : Jean Le Gentil
- 1579-1585 : Valentin Manceau 1581 : Félix Nonnin
- 1583 : Jacques Homeron ? 1587 : Nicaise Dansart
- 1587-1612 : Jacques Cannet ? 1588-94 : Morand Wagon
- 1596 : id ou Cauvet ?

1602- : Pierre Canne ?
 1611-30 : Pierre de La Ruelle
 1616 : Jacques Le Caron
 1626-38 : François Lecocq
 1634 : Pierre Le Riche
 1650-52 : Jean Rogier
 1668-77 : Philippe de Labbe
 1677-93 : Morand de La Hare
 1686-87 : Jean Duchesne
 1689 : de Marles
 1694-98 : Boulanger
 1698-99 : Antoine Bernard
 1702-06 : Damboise
 1727 : Lejeune
 1731 : Dreux
 1749 : Berthelot, le 24-6.
 1750 : Cornu

1603-09 : Christophe Desplanques
 1612 : Robert Carbanel
 1626 : Jean Carbonel meurt le 12-8
 1633 : Antoine de La Vallée
 1640 : Damien Huet ou Chuez ?
 1657-64 : Gérard Brocquet
 1680-96 : Christophe Gages meurt le 19-3
 1684 : Debroux
 1687-89 : Deverney
 1691-94 : Tribou ?
 1696 : Gaspard de Gricn ?
 1699-00 : Vilain
 1706 : Jacques Le Groux
 1729 : Gégo ?
 1739 : Villette
 1749-49 : Antoine Ignace Pocqueur ?
 1769-70 : Cabre

Divers : Pierre du Gès ? Adam Roussel, avant 1668

b-Bbg 94 page 10

c- id

d-Voir texte du Son et Lumière et H 678 Bbg 96 p.584, n°9. Texte 50
 Puis Jean de Fontenay et Alexandre Dauget ou Durget : prieurs
 Après Thomas Cardon : Guillaume Barthélémy 1451-9

e-Pierre Richevillain mourut à Senlis. T 53.
 Jean Bontemps, de StV. lui succéda à Flers, pendant un an, puis
 Georges Prévost, qui y mourut en charge en 1480.

f-Rien n'empêchait l'évêque d'Arras de demander des prêtres à St-
 Vincent pour régir ses paroisses

g-Marquette fut certainement un personnage important dans l'hist-
 toire de Flers. Il est souvent mentionné sans qu'on puisse con-
 naître son oeuvre exacte et son esprit. Il a à son actif quelques
 tractations et pas mal de plaintes de son abbé et de son évêque
 auxquels il ne paie pas ses dettes. Il dut connaître pas mal de
 difficultés financières car l'abbé de St Vincent lui fit don en
 1515 de 40 livres de rente. Bbg 96 578 n° 6.

h-Le successeur de Bethisy Jean Nouin ou Nonin ou Nonnin ou Nonyn
 arriva le 12-7-1518 et se démit le 18-6-1529. Il eut comme vicair-
 re à Flers Jean Cazin qui y resta 22 ans. Il eut à Aubry, Jacques
 Auboust, de St Vincent, qui eut un procès avec Antoine Richard
 nommé par l'Empereur, vers 1525.

i-Nicolas Chastellain ou Chastelet, succéda à Nonnin le 16-6-1529

j-Puis c'est Nicolas Bazin en 1533.

k-Jean Thibault en 1550.

l-Philippe Sanguien, de St V., prieur de 1565 à 1569. C'est un vieil-
 lard qui réside à Douai à cause de son grand âge. A cette époque
 Flers rapporte 300 florins carolus à l'abbé de St Vincent, qui
 a d'autres revenus, alors que Sanguien ne touche que 633 florins
 dont 88 passent à l'administration, en frais généraux. Sanguien
 s'en plaint à l'abbé qui lui accorde généreusement 140 florins
 de plus sur sa part. Bbg 94 page 15

m-François Duhamel 1575-1579 environ.

n D 12

n-Valentin Manceau en 1581, qui démissionne en oct.1586, de St V.

o-Jean Duplessis, de StV., en 1586, qui résigne à Sohior le 6-6-1587

p-En 1640, à la suite du siège d'Arras, Luc Cramet doit démolir son presbytère qui menace de s'écrouler. Bbg 94 page 3

q-Saladin réside à Douai.

r-Coquebort n'était certainement pas commode, mais ses paroissiens non plus. Il rebatit son presbytère malgré eux.

s-Charles François Melchior Coffin nommé le 26-5-1693(Bbg96,578,9) jusqu'en 1697. Il avait pris avec lui sa mère Nicole Valoriau, qui mourut à Flers en 1694 et fut ensevelie dans l'église.

t-Dosseron, nommé le 5-2-1697, de St V.

u-Bbg 96-584,12 et H 679

v-Bbg 94 p.12. Dosseron est certainement très susceptible comme beaucoup à cette époque. En 1702, Philippe Hémard, augustin, prieur d'Aubigny vient de temps à autres percevoir des droits qu'il possède à Flers et Dosseron l'accueille très fraternellement, "par honnêteté et comme confrère". Mais en 1701 Hémard prétend que cet accueil lui est dû à lui et à ses accompagnateurs. Dosseron refuse de recevoir par obligation. Hémard l'attaque en Conseil d'Etat Artois en octobre 1702 et le procès dure jusqu'en 1716! Hémard était mort et Dosseron parti! Nos pères ne savaient comment s'occuper !

Dosseron eut encore d'autres discussion avec les seigneurs de la Tramerie qui avaient droit de préséance à l'église et le revendiquait pieusement(Bbg 96 580 l,2).

w-Fongrand, né à St Angel, diocèse de Périgueux, le 10-7-1667, ce qui laisse supposer qu'il partit de Flers en 1748 par suite de décès! Fils de François Rousseau, sieur de Fongrand. Ordonné sous-diacre en 1698

Bbg 94 page 12 et Forêt II 150-152.

x- Il construisit le comombier de Flers et fit fondre trois cloches pour Auby en 1729. La petite cloche d'Auby portait cette inscription : "Mes chères compagnes, saluez-moi de mon nom. Je suis d'un beau nom, parce que Jeanne, je m'appelle". En 1748, les cochons du sieur des Moutiers firent une irruption nocturne dans le jardin du presbytère, ce qui mit les gens de Loy dans la pieuse obligation de dresser un procès verbal de constat. Bbg 94 16)

y- C'est en 1733 que de Fongrand fit rebatir le choeur et la chapelle de la Sainte-Vierge qui était à côté. Il le fit aux frais de l'abbaye de St V., mais les voûtes s'écroulèrent en 1736. Quant au choeur d'Auby, c'est Frémont qui le fit rebatir en 1761(H 681)

z-Courtier fit racommoder" les vitraux de Flers et raparer la partie qui épave le choeur de la nef : le choeur était de 20 pieds de haut de plus que la nef et l'intervalle était bouché avec de mauvaises planches.

H 675

DD 1 -a-PJ n°9 pages 12,13,17.

---- b-Le plus ancien document actuellement exostant aux Archives de l'Oise est de 1492; le dernier de 1769. H 692-Ø696).

DD 2 -a-BBG 95 page 10. Les Richevillain devait être originaires d'Ivillers. On note un Nicolas en 1492 et un Collinet en 1624.

b-Texte 55.

c-Texte 54, n56a,DB2,nDA7j.

d-n72k, DG.

e-DC2 et H 692.

f-Bbg 246

g-H 693

h-H 693

i-Desjardins : Le Bauvaisis, le Valois et le Vexin français en 1789. Tablettes historiques de l'Oise.1792, page 308.

DE 1 (Montagny. a-Texte 26,n26a et b). En 1269, il y avait à Montagny un prieur, un chapelain et un clerc.

b-Texte 43, n43m, Archives de l'Oise H 708-715.

DE 2 a-Texte 54

---- b-Texte 54, n55j,n56a,DF27

c-Archives de l'Oise G 628. Bbg 246

d-Desjardins(cfnDD2i : plus haut et Alamanach d 1787

DF 1 (Neuilly). a-H 716

---- b-H 716-Y22

DF 2 a- En 1458 n52e, H 612. T.51,n51p.

---- b-DE2

c-H 719, n55j

d-T.55,56.

e-T 55, n56a,DB2, H 702.

f-DC 2

g-H 716, n56a, DG.

h-T 56, H 704.

i-T 73, 58. n72k, DG, H 528.

j-Archives de l'Oise G 629

k-Bbg 246

l-Tablettes(voir plus haut: DD2 i)

DG 1 (Saint-Laurent aux Bois).

- a-Références H 727-741. Et Cartulaire Bbg 96 fin.
- b-Texte 27
- c-H 727.

DG 2 a-Liste des prieurs :

- Jean (?) vers 1205
 - Hugues, XIII^os.
 - Geoffroy, 1300
 - Jean Collaye chapelain en 14^o6, résigne la 2-12-1491
 - Jean Thibault nommé le 2-12-1491
 - Raoul Thibault.
 - Jacques Moictier, nommé le 24-3-k501.
 - Louis de Béthisy, résigne la 19-2-1506.
 - Jacques Moictier (2^o fois) succède 19-2-1506. Signe en 1519
 - Robert Hamelin était prieur les 6-5-27 et 5-5-42.
 - Jean Hamelin (le même ?) résigne le 24-6-43
 - Nicolas Maure nommé le 24-6-43.
 - Georges Bernard Nommé le 17-1-64, cité en 70, 78, 81 ??
 - Jean Guériboult nommé ~~en 1571~~ résigne le 4-12-71.
 - Georges Bernard (2^o fois ?) du 4-12-71 à 79
 - Pierre Havé nommé en 1579, résigne en 1587.
 - Philippe Roussel succède en 87, résigne en 98.
 - Jacques Delé nommé en 1598.
 - Louis Le Mercier ~~ou Le Musnier~~ prend possession 24-2-1630
 - François Arnoult meurt en juillet 1650.
 - François Le Musnier succède le 23-7-1650
 - François Le Grand (celui de l'Evêque) le remplace 12-10-50
 - Antoine Lacaze (du St Siège) nommé le 6-11-50 jusqu'en 1688
 - Pierre Buisset succède le 18-2-88
 - Nicolas Billet meurt en mars 1732.
 - Pierre-François Joachim Bouëttin nommé le 15-3-1732, prend possession le 22-12 (1732) meurt en 1781
 - Pierre Régis Nublât succède en 1781, jà 1786....?
- Voir H 728

b-Cité comme religieux de St Vincent, sans doute prieur, en 1300 H 727

c-H 729 et donation de Jean de Mortefontaine H 729

d-H 727 et Donation de Richard de Vernon à Hugues. Guillaume Cluignet et Eudes de Mortefontaine signent H 729

e-H 730

g- id 727 729, 730

h-Bbg 96 III, 29 III 14

i-731

j-Texte 54, n56a, DB2, DA5, nDA7j, DD2.

k-H 732, 735

l-T.55, n56a, DB2, H.728, 733, 736.

m-n56a DF2 H 733, 736, 735, 728

n-H 728, 733

o-H 728, n74p, n60c, Texte 60.

p-H 728

q-T.61 H 728, 739

s-H 728 T.63

t-Buisset fut prieur de St Vincent en 1693 Afforty III 386

u-H 734

DH - Saint-Evremond de Creil.

- 1-a-On écrit, encore Wallerand ou Gallerand. Il s'agit de Gale-
rand de Bréteuil selon Boursier (Histoire de Creil) qui date
le document de 1076 ou 1090 Voir Pj 22, 22bis et notes Pj pa-
ge 30. Sur St Evremond voir H 612, 613, 614, 615.
- b-Il semble d'après les témoins de la donation que l'archi-
diacre de Senlis, Obert, possédait auparavant cette prében-
de, à moins que ce ne fut une des cinq autres.
L'acte de donation fait un parallèle entre le Confesseur
St Evremond et le Martyr St Vincent.
Boursier affirme sur je ne sais quelles preuves que ce
fut Lietaud, premier abbé qui demanda cette prébende.
cd-En 1114 ou 1133. J'incline à penser avec Boursier, contre
la Gallia que ce fut en 1114 et non en 1133. Pj 12, 12 bis
et notes.
Pj 6, 6bis et notes.
- e-Intervention énigmatique de Hugues, "3^o abbé de St V." en
1194 : Boursier page 451 citant afforty XIV 796.
- f-En 1343, S.V. fait l'acquisition d'un moulin sur la rive
gauche de la Brèche, un peu en avant de son embouchure dans
l'Oise. C'était un moulin à huile qui devint plus tard
moulin à farine. Boursier page 73 Afforty XII page 7677
En 1343 : règlement des Chanoines de St Ev. figurant aux
Archives de l'Oise H 612
- g-En 1373, discussion au sujet de la préséance. Les Chanoi-
nes de St V. ont-ils le droit de présider le Chapitre
comme les autres lorsqu'ils ont le privilège de l'âge ou
de l'ancienneté? Boursier page 467.
Voir un "Concordatum in curia" dans Ebg 10 Tome VI, page 40
- h-En ~~1373~~ 1400, St V. est déjà un des quatre co-décimateurs
de la chapelle de Malassisse. Boursier page 50. Sur Mala-
sise H 698 sans intérêt.
- 2-a-En 1444 d'après Boursier. Voir texte 51 et notes. DA4 et
nDAj
- b-Odot prieur de Neuilly en 1451 DF2
- c-H 612
- d-T.55
- e-n72k, n74p. H 612
- f-Sentence en 1618 au sujet d'une succession H 612 et autre
sentence du 18-11-1622 au sujet de la préséance Boursier
467.
- g-il semble qu'on écrive généralement Dolé H 612
- h-H 612
- i- H 613
- j-

n D 16

k-H 612

l-H 612 et 613 Reboul vit encore en 1651 Bbg 96 321 n°5

m-

n-H 612 Pour compliquer l'aprocédure, un autre personnage nommé Louis Broulard, receveur du domaine, fit opposition au testament pour cens dûs et non payés par le défunt.

o-A la même époque il y a un Claude Hochart: T 94 : le même ou un parent ?

p-Il y eut un abbé de StV. du même nom: Jean II = T 45

r-H 613

s-H 613

t-H 613 et 612: en 1680, le desservant de St Vincent a voix délibérative au Chapitre.

u-

u-H 613

y H612

w-H 613

x-H 613

y-H 612

z-En 1727, le Père Chartonnet visiteur général des Génovéfains reconnaît que la prébende est attribuée "impersonnaliter" et qu'il ne fait que représenter Saint-Vincent sans avoir lui-même aucun titre de propriété (Boursier p. 467-8).

En 1732, Saint-Vincent paie 10 livres 22 sols de rente à la fabrique de St Médard de Creil Boursier 321

En 1749 il y a encore une discussion sur la préséance.

H 612

aa-Boursier 472

bb-Boursier 474-5

DIa-H 606-609 Bbg 248.257

DJa-H 610

DKa-H 611

DLa-H 653-655

DMa-659-663

DNa-686-689.

Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025